

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ASBL
FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS



LE CHASSEUR ARDENNAIS

N°245 - 2^e trimestre 2011

NAMUR 17 AVRIL 2011
CONGRÈS NATIONAL



LA DÉFENSE
PRIORITÉ À LA PAIX

Sommaire

P4

La vie de la Fraternelle

- Congrès National
- Vielsalm



P6

Au Régiment

- Neuville-en-Condroz
- In memoriam

P7

Dans les Sections

- Compte rendu des activités dans les sections

P13

Le carnet

- Exercice Enver'hure



P25

Le coin Info

- Aidez «Les Coccinelles»
- Note de la rédaction
- Musée de Marche en Famenne
- Appel aux Anciens de la Fraternelle Royale Général Patton - 11^e Bataillon de Fusiliers

P26

Le coin évocation

- Les Chasseurs Ardennais à Vinkt en 1940 (suite et fin)

P28

Contact

P30

La page Web

<http://www.fraternellechasseursardennais.be>



LE CHASSEUR ARDENNAIS

N°245 - 2^e trimestre 2011

Revue trimestrielle éditée par l'ASBL
FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Editeur responsable : Joseph Sizaïre - joseph.sizaïre@telenet.be

Photos : le Regt, les Sections, Christian André.

Dactylographie : Joseph Poncelet

Mise en page & infographie : Vincent@Bordignon.be

Impression: Print House Defence - Cette revue est tirée à 4.800 Ex

Le N°246 paraîtra à la fin septembre 2011 ; les textes sont attendus de façon continue mais au plus tard le 10 août 2011 ; les documents reçus après cette date seront reportés au n°247. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution. Les textes envoyés par Mail seront en format doc. ou rtf. Ils seront adressés à joseph.sizaïre@telenet.be ET à christianandre@skynet.be
Les corrections aux listings seront adressées pour le 1er septembre 2011 au plus tard à :

Fraternelle Royale Ch A
Square de la Charité-sur-Loire, 13 - 5100 Wépion
ou à : j-mc@skynet.be

LE PRESIDENT D'HONNEUR
Lieutenant général e.r. Jean Chabotier

PRESIDENT HONORAIRE

Général Major e.r. Jean HENRIOUL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL

- Général-major e.r. Joseph Sizaïre
Avenue Albertyn, 3 - 1200 Bruxelles
Tél. 02 7345962
mail : joseph.sizaïre@telenet.be

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX

1^{er} VP : Col BEM e.r. ; Yvan Jacques
Rue de la Palette, 15 6980 Beausaint
Tél: 084 - 31 23 49
Mail : yvan.jacques@base.be

2^e VP : Raymond Van Frachen
Rue Lambert Dewonck, 135
4432 Alleur
Tél/Fax : 04 3660714
mail : rd.v.fr@skynet.be

SECRETAIRE NATIONAL

- Adjt-Chef e.r. Jean Klein
Rue de la Motte Chalançon, 21
4801 Stambert
Tel/Fax : 087 773379
mail : klein.jean@yahoo.fr

SECRETAIRE NATIONAL - ADJOINT

- Christian André
Av. Général Jacques, 46 b - 1400 Nivelles
Tel. 067 220823
Mail : christianandre@skynet.be

TRESORIER NATIONAL

- LtCol Hre Gérard Van Nieuwenhove
Av. de Nivelles, 15 1300 Limal
Tél. 010 419003
mail : gevn@skynet.be

Compte Fraternelle : 035-7563294-51
IBAN : BE 75 0357 5632 9451
BIC : GEBABEBB

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT

- Jean Dandois
rue des Longues Aires, 9
6990 Bourdon Tél. 084 314004

ADMINISTRATEURS

- André Lochet
Langlire 37 6674 Montleban
Tel. 080 221229
Mail : andre.lochet@hotmail.com

- Edmond Antoine
Rue des Acacias, 10 6900 Marche en
Famenne - Tel : 084 313282
Mail : antoine.edmond@yahoo.fr

- Roland Hellas
Place aux Foires, 17 Bte 506900 Marche en
Famenne - Tel : 084 313799
Mail : roland.hellas@mil.be

COMMISSAIRE AUX GERMANOPHONES

- Dieter Crott
2, Habsburgerweg - 4700 Eupen
Tel: 0496 202747

AVEC LE SOUTIEN DU
DÉPARTEMENT DES
AFFAIRES SOCIALES
ET HOSPITALIÈRES
DE LA PROVINCE DE
LUXEMBOURG



Chasseurs Ardennais, Chers amis,

Nous voici arrivés au milieu de l'année 2012 et la plus grande part des activités de notre Fraternelle s'est bien passé. Il nous reste le 21 juillet et les 11 et 15 novembre : soyons nombreux à assister aux hommages rendus à nos anciens, que ce soit à Bruxelles ou dans notre commune et n'oublions d'arborer le drapeau national pour marquer notre attachement à la Belgique.

Notre congrès national de Namur fut un succès même si nous déplorons l'absence de nombreuses autorités civiles et militaires. Ce succès, nous le devons aux membres de la section de Namur qui ont œuvré, avec l'assistance du personnel de la ville, avant, pendant et après la manifestation. Qu'ils en soient tous remerciés.

Certains d'entre vous ont été présents le 10 mai à Bodange et à Vielsalm et je les en remercie. Merci aussi à la section d'Athus et à celle de Vielsalm parce qu'elles maintiennent ainsi le culte du souvenir.

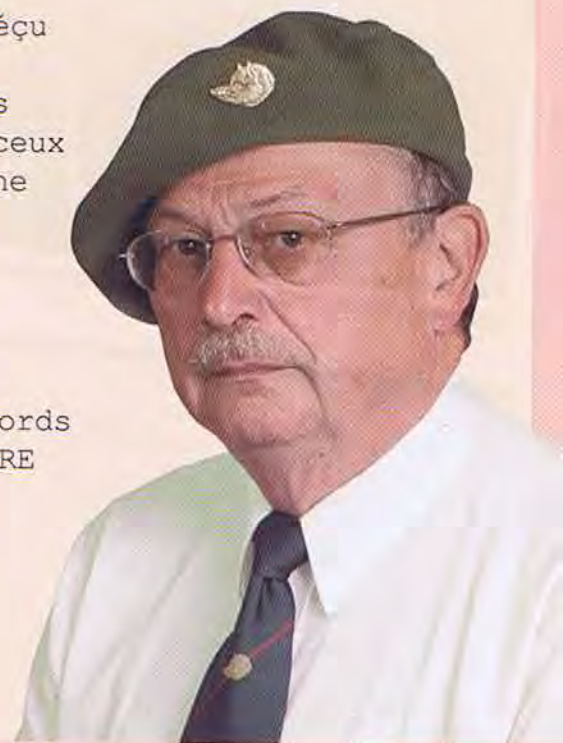
Quelques uns ont assisté à la cérémonie de Courtrai et à l'hommage aux victimes civiles et militaires de Vinkt. Ce dernier rassemblement me semble fort important car il constitue, outre un salut au courage des anciens qui ont participé à la bataille de la Lys, une occasion unique pour commémorer ensemble, Flamands et Wallons, les souvenirs du passé glorieux de nos anciens.

Reste la Marche du Souvenir avec la journée du souvenir où nous avons pu saluer les monuments qui n'étaient pas sur le parcours de la marche. Remercions chaleureusement le Commandant de la Brigade légère et l'équipe MESA de conserver le caractère « ardennais » de cette marche même si la majorité des marcheurs ignorent que c'est le 3 ChA qui en est à l'origine et le pourquoi de cette marche

Cependant, comme je le disais à Namur, je suis déçu de voir toujours les mêmes têtes aux diverses manifestations. C'est pourquoi, j'invite tous nos autres membres, ceux qui sont encore valides et ceux qui en ont le temps, à participer en béret à l'une ou l'autre de nos manifestations.

Bonnes vacances à tous

Résiste et mords
Joseph SIZAIRE



Congrès national

C'est sous un ciel sans nuages que les congressistes se sont rassemblés devant la cathédrale Saint Aubain à Namur avant d'assister à la messe célébrée par Monseigneur Van Cotten

Les participants se sont ensuite rendus en cortège, précédés par la musique de la police de Namur et du détachement du Bataillon, vers le monument aux morts où des fleurs furent déposées par les représentantes de Monsieur Flahaut, président de la Chambre des représentants, de Monsieur Etienne, Bourgmestre de Namur ainsi que par le président National



Ensuite, le cortège s'est remis en marche pour rejoindre l'Arsenal et participer à l'Assemblée générale. Celle-ci s'est déroulée conformément à l'ordre du jour publié dans le No 243 de la revue.

Elle a décidé entre autres :

de désigner messieurs Jacquemin et Neufort pour vérifier les comptes 2011

de maintenir pour l'exercice 2012 la cotisation à 8,50 €

de renouveler le Conseil d'administration. Messieurs Maurice Dieu et Joseph Poncelet ayant décidé de ne plus présenter leur candidature quittent le conseil. Les autres administrateurs arrivés en fin de mandat sont réélus. Sont élus comme nouveaux administrateurs le Col BEM e.r Yvan Jacques, monsieur Edmond Antoine et le Premier Caporal chef Roland HELLAS, tous trois de la section régimentaire.

La composition du nouveau conseil d'administration se trouve en page 2 de ce numéro.

Après la remise des médailles d'or et d'une médaille d'argent, le président prend une dernière fois la parole pour remercier Maurice Dieu et Joseph Poncelet pour leur long engagement au profit de notre Fraternelle. Il en profite pour offrir des fleurs à mesdames Dieu et Poncelet.

Photos remise des fleurs ?

Après notre marche et la Brabançonne, les participants se retrouvèrent à plus de deux cent pour le traditionnel banquet

Merci mille fois à la section de Namur pour l'organisation parfaite et rendez-vous à Huy le dimanche 22 avril 2012.



Vielsalm

Comme chaque année, la section de Vielsalm a organisé sa journée du souvenir. Les nombreux participants, chasseurs ardennais et sympathisants ainsi que les autorités civiles des communes de Gouvy, Trois-Ponts et Vielsalm, ont rendu hommage à nos anciens devant les monuments :

- du caporal Esser à Montleban
- du 3 Ch A à Chabrehez
- du 3 Ch A à ROCHELINVAL (Pont et Vielsalm)
- de l'Armée secrète
- du 3 Ch A et 6 Ch a
- du monument aux morts de Vielsalm

Un détachement du Bataillon médian de Chasseurs Ardennais rendait les honneurs à chaque monument

La journée s'est achevée par une réception au local saint Hubert à Rencheux



Neuville-en-Condroz

Cérémonie du souvenir au cimetière militaire américain de la bataille des Ardennes

A l'initiative de la Section régimentaire de la Fraternelle, les Chasseurs Ardennais parrainent les tombes d'une trentaine de soldats américains tués en Europe pendant la seconde guerre mondiale.

Depuis treize ans, début Mai, un détachement de Chasseurs rend les honneurs au cimetière américain de Neuville-en-Condroz. Les 5328 croix qui couvrent la pelouse rappellent le lourd tribut payé pour retrouver la paix.

Ce 3 mai, le Colonel e.r. Jean-Pol CHAUDRON, Président de la Section régimentaire de la Fraternelle et le Lieutenant-colonel BEM Pierre GERARD, Chef de Corps du Bataillon fleurissent la tombe d'un GI inconnu et rendent les honneurs au pied du mât de 23 mètres au sommet duquel flotte la bannière étoilée.

Enfin, les trente Chasseurs déposent une rose sur la tombe de leur filleul.



In memoriam

Le 1Sdt Gilles VERRECKT, né à Marche-en-Famenne le 20 mai 1985, s'est engagé sous les drapeaux le 3 décembre 2007.

Arrivé au Régiment, Gilles est affecté à la 3 Cie où il exerce la fonction de fusilier d'assaut au 2ème peloton.

En 2010, il participe à la mission ISAF 20.

Après de nombreux mois de combat contre une terrible maladie, Gilles nous quitte le 10 septembre 2010.

Le 1Sdt Vivien DE BUYSER, né à Cologne (Allemagne) le 24 mai 1987, s'est engagé sous les drapeaux le 31 mars 2008.

Arrivé au Régiment, Vivien est affecté à la 3 Cie où il exerce la fonction de fusilier d'assaut au 2ème peloton.

En 2010, il participe à la mission ISAF 20.

Vivien nous a quittés le 14 octobre 2010.

Le 1 Caporal-chef Didier TIPS, né à Huy le 19 janvier 1965, s'est engagé sous les drapeaux le 30 mai 1990.

Après son instruction à Saive, Didier rejoint le Régiment au sein de la 3 Cie où il exerce la fonction de canonnier aux 2ème et 3ème pelotons jusque fin 1996. Ensuite, il exerce la fonction de chauffeur-magasinier au QM de la 3 Cie jusque fin 2006. A ce moment, Didier est affecté à l'EMS et occupe la fonction de magasinier au peloton Rav. Durant toutes ces années, Didier a participé à de nombreuses missions à l'étranger sous la bannière de l'ONU et de l'OTAN : BELBAT III (1993), BELBOS II (1994), BELBAT XIII (1996), BELUBG I (1998) et BELUKOS IV (2001), BELUKOS XII (2003) et BELUMOKOS XX (2005). Didier nous a quittés inopinément le 14 novembre 2010 pendant un exercice à Mourmelon (France).

Tous les trois, vous avez vécu au sein de la grande famille du Régiment de Chasseurs Ardennais.

Vous resterez à tout jamais dans nos mémoires.



Section Régimentaire

In Memoriam

Nous déplorons le décès

- de la maman du Lieutenant-colonel Pierre Gérard, Chef de Corps du Bataillon Médian de Chasseurs Ardennais, survenu le dimanche 27 février 2011. Ses funérailles ont eu lieu le jeudi 3 mars à Thisnes
- du 1er Caporal-chef Robert BOUCHE, fils de feu l'Adjudant BOUCHE du 1er Bataillon de Chasseurs Ardennais et de Madame Jeanne DEVAUX, membre de notre Section. Il était aussi un Ancien du Régiment de Chasseurs Ardennais qu'il avait quitté il y a peu pour prendre une retraite qui fut courte. Il décéda à Sainte-Ode le 8 mars 2011 et fut inhumé à Bourdon le 11 mars.



Nous réitérons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

29 mars 2011 – Assemblée Générale de la Section Régimentaire



Le mardi 29 mars dernier s'est tenue à Marche en Famenne l'assemblée générale

annuelle de la Section Régimentaire. Plus de 170 participants étaient présents. Parmi eux, mentionnons les noms des présidents nationaux d'honneur, honoraire et en titre de la Fraternelle, à savoir le Lieutenant général e.r. J. Chabotier, les Généraux Majors e.r. J. Henrioul et J. Sizaire ainsi que ceux du Général Major e.r. G. Magon, du Général Major G. Buchsenschmidt et du Colonel BEM e.r. Y. Jacques, ancien président de la section.



L'assemblée s'est déroulée suivant le schéma classique : minute de silence à la mémoire des 11 membres de la section décédés depuis la dernière assemblée générale ; remerciements des autorités présentes ; compte-rendu des activités de la section durant l'exercice 2010 par le secrétaire ; présentation du bilan financier par le trésorier et du rapport de contrôle par les vérificateurs aux comptes ; remise des médailles du mérite de la Fraternelle et allocution par le président de section.

Cette année, quatre membres de la section recevront le 17 avril, lors du Congrès National, la médaille d'or. Il s'agit de l'Aumônier W. De Coster, du Commandant D. Ameeuw, de l'Adjudant Major e.r. E. Peltier et des 1ers Caporaux-chefs D. Ducène et R. Tilmant. La médaille d'argent a été remise à Monsieur P. Leunens, à l'Adjudant e.r. P. Bodard et au 1er Caporal-chef R. Hellas. Le 1er Caporal-chef V. Bordignon, qui réalise depuis de longues années la mise en page de la revue, se verra attribuer cette médaille lors du Congrès National. Enfin ont reçu la médaille de bronze le Major e.r. C. Jaumin, le 1er Caporal-chef D. Martin, le Caporal-chef e.r. P. Vanderschueren et le Caporal D. Théocliste.

Dans son allocution, le président de la section souligna l'augmentation, en 2010, du nombre de ses membres de 120 unités. Il remercia les artisans de ce grand succès : le Caporal-chef J-M Laloy, Caporal de Corps ainsi que les délégués des compagnies et le Lieutenant-colonel Honoraire B. Goffinet qui, à lui seul, permit de recruter 52 nou-

veaux membres.

Il plaida ensuite pour un renouveau de la Revue et fit appel à des rédacteurs susceptibles de témoigner de la période de la vie des Chasseurs Ardennais où ces derniers étaient majoritairement des miliciens.

Rappelant que le Régiment de Chasseurs Ardennais avait récemment troqué son nom contre celui de «Bataillon Médian des Chasseurs Ardennais», il suggéra que la dénomination de «Section Régimentaire» soit toutefois conservée. Aucune objection ne fut émise à ce sujet.

Il annonça ensuite que la Section Régimentaire présenterait au Congrès national trois candidats à un poste d'administrateur : le Colonel BEM e.r. Y. Jacques, bien connu de tous les Chasseurs Ardennais ; Monsieur E. Antoine, membre du comité de la section, qui a fait son service militaire comme candidat sous-officier de réserve au 3 ChA et qui fut jusqu'à l'âge de la retraite commissaire de police à Marche en Famenne ; et le 1er Caporal-chef R. Hellas, lui aussi membre actif du comité de la section et qui fait du service à la section IPR du Bataillon Médian des Chasseurs Ardennais.



Dans la foulée, il présenta à l'assemblée les trois nouveaux membres du comité : l'Adjudant Major T. Opsomer, Vice-président de droit en tant qu'Adjudant de Corps du bataillon Médian des Chasseurs Ardennais ; Monsieur R. Sauvage qui a rejoint le comité à la demande de son chef de section, Jean Klein, au moment de son service militaire ; et l'Adjudant Major e.r. F. Lambert, ancien Adjudant de Corps du Régiment.

Pour terminer, il évoqua quelques dates susceptibles d'intéresser les membres de la section. Parmi celles-ci, la journée du lundi 27 juin au cours de laquelle seront fleuris les monuments de nos Ardennes qui ne se trouvent pas sur le parcours de la MESA 2011 qui, elle se déroulera, du mardi 28 juin au vendredi 1er juillet. La seconde date à retenir est celle de la fête de la Saint-Hubert de la Section Régimentaire qui, dorénavant, ne pourra plus, pour des raisons d'ordre

pratique, se dérouler le même jour que la fête de Saint-Hubert au Bataillon. Celui-ci a toutefois promis de continuer à appuyer «notre» fête du Grand Saint à une date proche de sa fête officielle, le 3 novembre. Cette année, la date à inscrire à vos agendas est celle du mercredi 9 novembre.

La séance officielle fut suivie d'une présentation très intéressante, par l'Adjudant F. Verboogen, analyste renseignement au sein du Bataillon, de la situation en Afghanistan.

Avant l'engagement prochain, fin de cette année, début de l'an prochain du Bataillon dans ce pays, cet exposé aura permis aux membres de la section, si besoin était, de prendre conscience de la difficulté de la tâche qui sera bien tôt celle du Bataillon.

Comme de coutume, l'assemblée générale se termina par la Marche des Chasseurs Ardennais entonnée par les participants, un dépôt de fleurs au monument des 1 et 4 ChA ainsi qu'un succulent repas apprécié de tous.



Arlon - Attert

Le mot du Président.

C'est la dernière fois que je m'adresse à vous en tant que président de section. Cela fait maintenant plus de douze ans que j'étais à la tête de la section d'Arlon-Attert. C'est en effet au décès du Colonel Belche que l'on m'avait sollicité pour reprendre le poste de président.

Douze années constituent un bail et j'estime qu'après ce terme, il était temps de passer la main. C'est en février 1999 que j'ai repris cette fonction et après tout ce temps, je pense qu'un vent nouveau doit souffler sur la section.

En reprenant la présidence de la section, je me suis investi à fond dans mes nouvelles fonctions. Il ne m'appartient bien sûr pas de dresser moi-même le bilan de mes activités au sein de la section, je vous laisse seuls juges; j'espère ne pas vous avoir déçu et je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée durant mon mandat. Je retiendrai de ces douze années trois événements marquants: le congrès national à Arlon en avril 2004, l'inauguration de notre monument en novembre de la même année et enfin l'exposition à l'ancien palais de justice pour le 75ème anniversaire de la fondation des Chasseurs Ardennais en

septembre 2009.

Je déplore cependant la réduction drastique du nombre de nos membres au cours de ces années, mais ce phénomène vaut pour l'ensemble de la Fraternelle. En 2010, nous avons néanmoins perdu un nombre important de membres, beaucoup ayant soit omis, soit refusé de payer leur cotisation. Ceci est dû notamment à une maladresse dans la distribution d'un certain nombre de cartes de membres dans des maisons de retraite; déposées à l'accueil, ces cartes n'ont jamais été distribuées aux intéressés. Nous avons malgré tout rattrapé le coup pour 2011.

Ce mercredi 04 mai, lors de notre assemblée générale, suivie de notre goûter de retrouvailles j'ai officiellement remis mes fonctions de président à M. Félicien Wiseler qui a effectué son service militaire à Spich, au 1ChA en 1964-65. Il est le fils et le gendre de deux anciens chasseurs ardennais de 1940. Je vous demande de lui témoigner la même confiance que celle que vous m'avez accordée.

Il me reste à remercier tous les membres de notre comité qui m'ont grandement aidé dans ma tâche de président de section.

In memoriam

Nous ont quitté:

Membre E

- L'Adjudant-Chef e.r. Richard Liégeois, décédé à Arlon le 06 avril 2011, à l'âge de 81 ans. Après un terme au Congo Belge dans les années 1950, l'Adjudant-Chef Liégeois a passé la majeure partie

de sa carrière à l'Ecole d'Infanterie à Arlon, où il était devenu un instructeur hors pair. Il faisait partie du 2ChA de réserve. Il était membre de notre comité de section et ses avis toujours empreints de bon sens étaient les bienvenus.

Membre S

- M. René Andrianne, décédé à Arlon, le 31 mars 2011, à l'âge de 87 ans.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances aux familles dans la peine.

Une délégation de la section, ainsi que plusieurs drapeaux étaient présents aux funérailles de Richard Liégeois.

Activités de la section

Le 04 mai dernier, nous étions une cinquantaine de participants à notre assemblée générale, suivie de notre traditionnel goûter de retrouvailles à Waltzing.

Le 06 mai, une délégation de la section participait aux cérémonies commémorant le 66ème anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la libération des camps de prisonniers.

Lorsque paraîtra la revue, les cérémonies du 10 mai, ainsi que celles dans le cadre du départ de la MESA, le 27 juin auront eu lieu.

Je demande à nos membre un maximum de participation lors des cérémonies dans le cadre de notre fête nationale le 21 juillet prochain. Prouvons aux nationalistes et séparatistes de tous bords que cette fête à encore un sens pour tout citoyen BELGE.



Bastogne - Martelange - Vaux/S/Sure

In memoriam.

Le 16.02.11. Funérailles de M. José Hubert à Rosière - porte-drapeaux

Le 16.04.11. Funérailles de M Marcel Dominique à Vaux/s/Sure

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Activités

Le 17/02/11 : hommage au Roi Albert À l'occasion de cette commémoration, des fleurs ont été déposées au pied du monument aux morts de Bastogne, par les autorités communales et associa-

tions patriotiques.

De nombreux porte-drapeaux étaient présents à cette commémoration.

Le 17/04/11 : Le congrès national de la fraternelle à Namur aura été l'activité majeure du 2^e trimestre 2011. Un congrès sous le soleil manifestement bien réussi qui a réjoui tous les participants.

Communication

Changement d'E-MAIL du secrétaire régional est le suivant : rg434677@scarlet.be

Malades

Monsieur Lutgen Gérard ayant été fortement malade, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.



Athus – Messancy – Aubange – Selange – Halanzu

Le mot du président

Cette année, notre section n'a pas participé au Congrès National qui se déroulait ce 17 avril à Namur.

Chacun avait d'excellentes raisons d'être absent : raisons médicales, familiale, professionnelle ou autre. C'est pourquoi, je tiens à présenter nos excuses à la section de Namur pour cette absence en ce jour de rassemblement national.

S'il est vrai, qu'une majorité de nos actions sont constituées de sympathisants, il n'en est pas moins vrai que si nous avons encore une parcelle de mémoire en nous, il serait temps de l'exploiter pour ne pas oublier à qui nous devons notre liberté et pourquoi notre association s'appelle «Fraternelle»

J'espère et je souhaite que l'an prochain nous ferons acte de présence et de mémoire.

Mot d'adieu au plus ancien Chasseur Ardennais de la section, Monsieur Camille Schreiber

Chers amis,

Nous sommes réunis aujourd'hui en cette église pour dire un dernier au revoir à notre ami Camille et assurer sa famille de notre plus profonde amitié.

Il existe autour de nous des hommes et des femmes que l'on a toujours vu

assis à leur place de service ou de travail, et le jour où cette personne disparaît, on se demande l'un l'autre : « mais quel âge avait-il donc ? »

Notre ami Camille aurait eu 96 ans le 12 novembre prochain.

Camille fait partie de cette génération née au cours de la Grande Guerre et qui a participé par devoir et avec courage à la Seconde Guerre Mondiale.

Comme nombre de Chasseurs Ardennais, il se trouvait caserné à Liège en 1940. Sous l'assaut de l'armée allemande, son régiment se replia sur le Canal Albert et sur la Dendre. C'est là qu'il a été arrêté et emprisonné. Il dut suivre l'armée allemande jusqu'en France. Lorsque les allemands s'aperçurent qu'il était patoisant luxembourgeois, il fut libéré mais fut astreint au STO- travail obligatoire – sur le site sidérurgique de Differdange au G-D Luxembourg. En rentrant chez lui le soir, il pouvait reprendre ce qu'il aimait le plus, son travail de cordonnier.

Ils ne sont plus nombreux ceux de notre communauté qui peuvent nous parler de leur expérience de vie marquée par un conflit armé mondial.

Ils ne sont plus nombreux ceux qui peuvent nous décrire le partage, la joie et l'amitié qui unissaient tous ces hommes jeunes.

Ils ne sont plus nombreux ceux qui pourraient nous parler du sens du devoir et du don de soi.

Aussi, en cet instant posons-nous une question : «Sommes-nous encore nombreux à croire en ces valeurs qu'ils défendaient, ou bien sommes-nous devenus des hommes de droit et non de devoir, des ... égoïstes en quelque sorte ? » Essayons de répondre à cette question en notre for intérieur, mais aussi à cette autre question : «Sommes-nous capable d'entretenir et de transmettre leur

mémoire aux jeunes générations ? »

En Afrique, on a l'habitude de dire que : «Tout ancien qui disparaît c'est une bibliothèque qui se consume» C'est non seulement une bibliothèque qui se consume, mais c'est aussi la mémoire orale d'une rue, d'un quartier, d'une commune, d'un métier qui s'en va.

Chaque vie est unique. Chaque vie est un univers. Mais chaque vie n'est rien si elle ne reflète pas la vie de l'homme, si elle n'est pas à la fois elle-même et l'autre. Vivre sa vie : c'est vivre le monde à sa façon, d'une autre façon, d'une façon inattendue, comme les autres et pas comme les autres.

Cher ami Camille, tu fais partie de ces images qu'ont en mémoire de nombreux athusiens. Lorsque l'on entrait dans ton atelier, pour y déposer des chaussures ou en récupérer, il y avait d'abord ces odeurs de cuir et de colle qui vous assaillait, cette odeur d'un métier noble parce qu'il fait marcher l'homme. Ensuite, il y avait ce bruit de martèlement sur le cuir des semelles. Il y avait aussi une absence de réponse à notre « bonjour », parce que tu avais toujours quelques clous au coin des lèvres. Ce sont ces quelques images qui me viennent à l'esprit en ce jour.

Je peux aujourd'hui avouer qu'en me rendant chez toi à vélo, et en roulant sur le trottoir, j'ai écopé de notre ami Aimé une punition à recopier 200 fois : « Je ne dois pas rouler à vélo sur le trottoir ». Comme quoi il vaut mieux récupérer des chaussures à pied qu'à vélo.

Camille, tu nous a réjouis de ta longévité parce que tu as appliqué à la lettre notre devise : « Résiste et mords ». Je souhaite et j'espère que tous ici présent, nous aurons souvent l'occasion de penser à toi et de sourire au souvenir de tes réparties.



Bertrix - Paliseul

In memoriam

COLETTE Paul né à BERTRIX, le 28 Janvier 1926, décédé à LIBRAMONT le 30 Janvier 2011

PIROT Maurice né à MAISSIN, le 26 Mars 1917, décédé à LIBRAMONT, le 05 Avril 2011

Nous présentons aux familles endeuillées nos plus sincères condoléances

Activités passées

Congrès à NAMUR le 17 Avril 2011. Nous étions 15 personnes de Bertrix au repas

Calendrier des activités prochaines

11 Juillet : fête de la Gare messe des trépassés

21 Juillet : fête nationale belge, retour de nos amis Carpieniens de CHARMES (Vosges) ville jumelée à BERTRIX

27 Juillet à Bertrix : journée de la déportation Dépôt d'une gerbe au monument (en comité restreint)

7 Août à Fontenoille : journée de la déportation

19 Août, 17h.30 à Orgéo : dépôt

d'une gerbe

21 Août messe en mémoire des victimes civiles et militaires des combats de 1914

22 Août, messe en mémoire des victimes civiles et militaires. Visite au cimetière de LUCHY

28 août : Messe en mémoire des résistants à ORCHIMONT

6 Novembre : relais sacré à Carlsbourg

11 Novembre : fête de l'Armistice

11 Novembre : fête de l'Armistice Cotisations

Merci aux 19 nouveaux membres qui ont rejoint notre section.



Bouillon

In Memoriam

Monsieur, Gaston DACHY, décédé le 18 Mars 2011 à l'âge de 81 ans. Gaston est le papa de notre membre sympathisant Marie-Paule Dachy et Gérard ISTACE notre traiteur.

Monsieur Louis BRIDOUX, décédé le 22 Mars 2011 à l'âge de 85 ans (membre sympathisant de notre section ainsi que son épouse Madeleine GUSTIN). Le départ de Louis va causer un énorme vide dans le cœur de tous ceux qui l'ont côtoyé, que ce soit la famille, ses amis, les Chasseurs Ar-

dennais. Une grande figure du village de Rochehaut nous a quitté.

Madame Denise LAMBOTTE, décédée le 18 avril 2011 à l'âge de 77 ans. Denise était la sœur de notre membre sympathisant Luce LAMBOTTE et belle sœur de notre Président.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Activités de la section

27 Juin : journée du souvenir, trois représentants seront présents accompagnés de notre drapeau.

21 Juillet et 11 Novembre : comme chaque année notre régionale participera aux différentes manifestations patriotiques organisées par la ville de Bouillon. Nous espérons une participation nombreuse de nos Chasseurs Ardennais.

18 Septembre : assemblée générale de notre section ;

Programme :

- 10h30 office religieux Abbaye de Cordemoy
- 12h30 assemblée générale suivie de l'apéritif et du repas des retrouvailles à la Salle de village « le Hultai » Les Hayons

Menu

- Le trio de jambon et melon
- Minestrone
- Fricassée de Lotte aux escargots
- Rôti de veau Barigoule (artichauts, champignons, porto, jambon)
- Tutti - frutti
- Eau, vin et café compris.

Prix du repas : 25€ pour les membres de notre section et conjoints. Les amis non membres sont priés de régler la somme de 32€.

Inscriptions : versement au compte de la section Bouillon BE28 0000 5121 8020, montant à verser pour le 01 Septembre.



Brabant

L'Assemblée générale de la section du Brabant : le 12 février 2011

Notre Assemblée générale statutaire s'est déroulée le 12 février 2011 avec une participation de 15 membres. Plusieurs membres n'ont pu se joindre à nous en raison de problèmes de santé et se sont excusés. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et nous espérons les rencontrer lors de nos prochaines activités. Le comité tient à remercier, pour leur présence, le Lt Colonel Hre Gérard

Van Nieuwenhove, Trésorier national, et le Colonel Jacques Delpire, futur président de la section.

Bilan 2010 : nous comptons 87 membres au 31 décembre 2010, ce qui nous fait une perte de 10 membres par rapport à 2009. Nous avons répertorié 23 activités telles que les réunions du comité, les cérémonies organisées par le national, la section ou encore par des autorités

nationales ou régionales et dans lesquelles la section en tant qu'entité de la Fraternelle était conviée. Du côté financier, nous clôturons l'année avec un solde positif de 4210,99 euro.

Merci à celles et ceux qui ont œuvré à la préparation de cette assemblée et bien entendu aux participants. Merci aussi aux généreux donateurs de lots pour la tombola (qui a rapporté 102,50 euro) et à Monsieur Vanaert qui, comme chaque fois, se charge des musiques protocolaires et d'ambiance.

L'Assemblée s'est clôturée par la

Brabançonne et la Marche des Chasseurs Ardennais.

Cotisation 2011

N'oubliez pas votre versement... Evitez-nous les rappels fastidieux et coûteux. Merci !

Le paiement de la cotisation vous garantit une bonne information sur la Fraternelle et notre section (revue nationale et bulletin du Brabant).

- La cotisation est fixée à 8,50 €
- Cette cotisation est à verser sur le compte de la section :

Brabant-Frat.ChA
Avenue du Condor 8/13
1080 Bruxelles
Compte : 000-0352242-35

In memoriam

Monsieur Claude Dassoul le 7 novembre 2010.

Madame Carmen Thill, veuve Julien Huys, le 6 janvier 2011.

Au nom du Comité et des membres de la section, nous réitérons nos plus sincères condoléances aux Familles.



Florenville

Assemblée générale de la section.

Nous étions une bonne vingtaine de

participants. (Voir la photo sur le site internet «Chasseurs Ardennais»);

Nous régressons de quelques membres, pas à cause de défections mais suite à quelques décès.

Après vérification des comptes, la situation financière est approuvée par les Participants.

Activités;

- Le 19 juin, cérémonie avec les au-

torités françaises au monument du Banel (FLORENVILLE);

- Le 21 juillet, fête nationale et Te Deum.
- Le 7 août cérémonie en souvenir des Otages à FONTENOILLE.

Hospitalisation.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous ceux et celles qui seraient ou auraient été hospitalisés.



Ciney – Rochefort – Gedinne

In memoriam

Monsieur Jean VAN HUYSSSE, décédé à AYE à l'âge de 95 ans. Jean avait effectué son service militaire au 3e Ch A à REN-CHÉUX. Témoin des bombardements de TEMPLoux, il a été arrêté par les allemands et envoyé en AUTRICHE, puis en Allemagne au Stalag XVII B.

A toute la famille dans la peine nous présentons nos sincères condoléances.

Nouveaux membres

Nous souhaitons la bienvenue aux six nouveaux membres qui ont rejoint notre section, en espérant les retrou-

ver lors des diverses manifestations.

Manifestations diverses

- Le 17 avril nous nous sommes rendus à notre Congrès National à NAMUR.
- Le 30 avril à HAN/Sur/Lesse, cérémonie religieuse et dépôt de fleurs au monument de la 82e AIRBORNE.
- Le 8 mai, Office Religieux en l'église de BIEVRE.

Notre drapeau était présent à toutes ces cérémonies

Agenda:

- Le samedi 8 OCTOBRE à BIEVRE- Patro Saint-Hubert Goûter des Retrouvailles
14 heures: Office religieux- Dépôt de fleurs
15 heures goûter
P.A.F : 5 euros
Invitation cordiale à Toutes et à Tous.
Inscriptions:

TREMBLOY Maurice O84-22 33 35
LEGRAND Albert O61-51 20 61

Cotisations

Nous constatons dans nos écritures que certains membres ne sont pas en ordre de cotisation peut-être s'agit-il d'un oubli.

Faute de paiement pour le 1er juillet nous serons dans l'obligation de suspendre l'envoi de notre revue. Merci de votre bonne compréhension.

Une pensée pour tous nos membres hospitalisés, en leur souhaitant un prompt rétablissement, et espérant les revoir lors de nos prochaines manifestations.



Huy - 6 ChA

Nos activités.

Le comité s'est réuni les 14 mars et 26 avril avec comme points examinés les inscriptions pour le congrès, le rapport du conseil d'administration, la confection d'un nouveau drapeau, la situation concernant le congrès 2012, le nouveau médaillon du caporal Esser.

Le 16 février les membres du comité ont invité leur épouse à un repas de St Valentin et également mis à l'honneur les anciens de la section. Réception très conviviale au camp Brasseur de Amay.



Le 16 mars, nous avons assisté au remplacement de la plaque « Kommandantur » sur la façade de la maison des jeunes.

Le 18 mars, le président a assisté au conseil d'administration.

Le 4 avril, nous sommes montés au fort pour préparer notre salle et installer un nouveau mannequin avec capote cycliste.

Le 11 avril, nous sommes allés replacer le médaillon sur la stèle du caporal Esser.

Le 16 avril, le président a assisté au goûter de la fraternelle AS Baleine et Condroz où la seule représentante du conseil communal était madame A.M Lizin.

Le 17 avril, 14 membres de la section ont participé au congrès national à Namur

Le 30 avril, nous étions présents au repas organisé par les chasseurs alpins italiens de la section de Liège

Le 6 mai, au fort de Huy, nous avons assisté au vernissage de l'exposition « Passeurs de Mémoire » que vous pourrez visiter du 6 mai au 5 juin .

Le 8 mai, nous étions présents à Huy et dans les environs, avec le drapeau, aux cérémonies commémorant la fin de la 2nd guerre mondiale.

Le 10 mai, le président, le trésorier et un membre du comité ont assisté aux cérémonies de Montleban, Chabrehez, Rochelival et Vielsalm.

Notre musée au fort.

Le fort est accessible du 3 avril au 30 septembre, en semaine de 09h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h30 ; les week-end et jours fériés de 11h00 à 18h00 ; en juillet et août tous les jours de 11h00 à 19h00.

Tout objet équipement ou photo concernant les chasseurs ardennais nous intéresse pour étoffer notre musée dont nous vous recommandons chaleureusement la visite.

Contact :

- Firmin Bauche, responsable de notre musée, 085 / 31 68 57.

In memoriam

- Jean DOPPAGNE de Chénée (E)
- Léon SIMONIS de Olne (E)
- L'Aumônier, Pierre MICHEL de Herseaux (E)
- Madame Gilberte MEULEMANS de Liège (S)
- Louis RENARD de Liège (A)
- Auguste DEJARDIN de Liège (E)

Le Comité présente ses très sincères condoléances aux familles en deuil.

- Office du tourisme : Quai de Namur 1, 4500 Huy, 085 / 21 29 15, tourisme@huy.be.

Le congrès.

Félicitation et grand merci à la section de Namur pour l'accueil, l'organisation et la qualité du repas qui s'est terminé à une heure raisonnable.

Assemblée générale.

L'assemblée générale de la section suivie du repas aura lieu le samedi 8 octobre 2010 dès 12h30 au centre d'accueil de la centrale nucléaire. A cette occasion, nous remettrons les médailles du mérite.

Vous êtes tous les bienvenus.

In memoriam.

Nous déplorons le décès de Maximilien Gaude, ancien du 3 ChA et trompette. Nous avons rendu visite et assisté aux funérailles avec le drapeau.

A la famille dans la douleur, nous réitérons nos sincères et fraternelles condoléances.

Nouveaux membres.

Bienvenue au sein de la fraternelle à Anne Désirotte, membre honoraire qui succède à son grand-père Maximilien Gaude, à Gilbert Noël, président de la fraternelle AS Baleine et Condroz, membre sympathisant et Maurice Wathieu du 6 ChA, membre effectif.

Comité.

Bienvenue au sein du comité à Christian Couture, membre sympathisant, ancien caporal de corps du 4^e génie et porte-drapeau de la FNC régionale, en tant que porte drapeau suppléant et aide au musée.

Merci Christian.



Liège - Verviers

Assemblée Générale de la Section

Réunis à la caserne de Rocourt le 2 Mars 2011, l'assemblée générale a connu un beau succès, car 68 membres et sympathisants étaient présents au repas traditionnel.

Congrès National à Namur le 17.4.2011

Notre section était une fois de plus bien

Base aérienne de Florenne - Témoin d'Enverg'heure.

Ce 14 mars marque le début de l'exercice Enverg'heure. Afin de préparer au mieux nos Chasseurs à la prochaine mission en Afghanistan, le sud du pays s'est transformé, l'espace d'une grosse semaine, en un immense bac à sable.

La base aérienne de Florenne, est le lieu du grand rassemblement pour les diverses unités qui participent à l'exercice. Dès le 15 au matin, le contingent prendra la direction du premier objectif, l'aérodrome de Saint-Hubert, situé en plein milieu du "Petistan", qui accueillera pendant les prochains jours le PC du Bataillon et ses Trains.

LA



Alors qu'au PC, les cellules grises fonctionnent à plein régime, les Trains, stationnés à Morialmé assurent le ravitaillement pour les 550 militaires déployés sur le terrain. Un briefing s'avère nécessaire pour préparer au mieux le mouvement du lendemain.



Pendant que les cuisiniers s'affairent autour des "roulantes", le chauffeur de l'AIV Maintenance explique le fonctionnement de son engin à quelques civils intéressés. Peut-être de la graine de Chasseur...





enverg'heure flash



Votre information au quotidien

16 mars 2011

Editeur responsable : Lieutenant-colonel BEM Pierre GERARD - Rédacteur en chef : Adjudant-major Jean-louis DUPONT

Enverg'Hure vole de base en base.

Le 15 mars à l'aube, les choses sérieuses commencent et, à partir de 4h40, les différents éléments du contingent quittent la base aérienne de Florennes.

06h00 : Les unes après les autres, les Compagnies quittent la Nationale 4 à Tenneville et commencent l'encerclement de l'aérodrome de Saint-Hubert.

07h00 : La 2 Compagnie, rassemblée dans un petit chemin non loin de l'entrée sud de la base, se prépare à donner l'assaut.

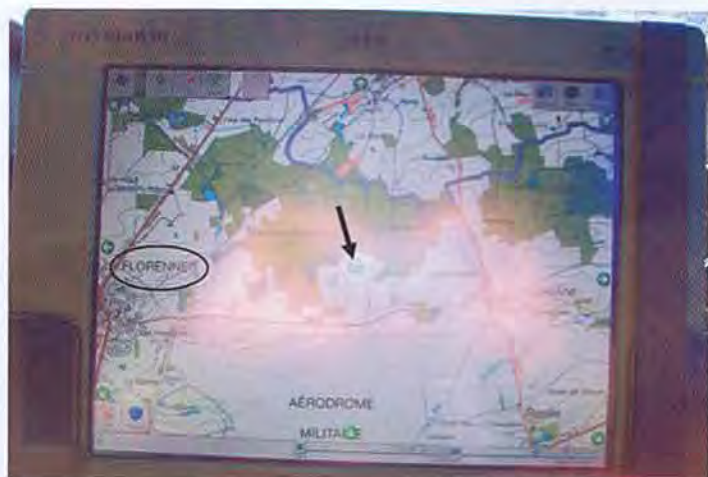


07h30 : Dans l'euphorie du combat qui s'annonce, le Train de combat, qui sent son heure de gloire arriver fonce en avant... Il s'en faut de peu pour que la 2 Compagnie, plus circonspecte face à l'ennemi, ne soit reléguée au second plan. Pas de problème, un petit demi-tour dans le rond-point de Lavacherie et tout rentre dans l'ordre.



09h00 : Le PC "Main" occupe le terrain de football de Ramont, sur les hauteurs de Tenneville. Le Major et les spécialistes des transmissions affrontent la mythologie égyptienne. Isis et à Osiris, deux divinités égyptiennes, donnent du fil à retordre.

Tout d'abord, Isis n'en veut pas. Après avoir transité par une station relai positionnée à Wavreille et un satellite en orbite terrestre, c'est à Marche-en-Famenne que cela coince, la faute à une station d'ancrage trop accrocheuse... Osiris se montre un peu moins récalcitrant. Après m'avoir montré sur son écran tactile qu'il se trouvait bien là où je l'avais trouvé quelques minutes auparavant, l'Adjoint S4 me démontre avec toute la sérénité requise que C66, à ce moment occupé à faire le coup de feu avec des rebelles pokeristanais à Saint-Hubert, se trouve en réalité à... Florennes. Histoire de tromper l'ennemi. La conclusion s'impose d'elle même, pour résoudre le problème, il nous faut des liaisons filaires beaucoup (beaucoup) plus longues.



13h30 : Alors que nous remontons des éléments de la 2 Compagnie, nous rencontrons la section du Sergent MAILLEUR. La B21 est venue au contact d'activistes, membres du PLF. Les huit rebelles ont été tués dans un affrontement acharné.

14h00 : Le Peloton C10 commandé par le Chef MATHIEU est positionné à l'ouest de l'aérodrome. Renforcé par une section DF30 (commandée par le 1Sgt HABRAN, un ancien Chasseur Ardennais) ils surveillent la piste et ses alentours. Tout à coup, des éléments de la 2 Compagnie qui ratissaient l'aérodrome entrent en contact avec eux. La zone est désormais sécurisée complètement.

Le contingent est désormais maître des lieux.

LA



La Deux dans le fief de la Trois.

Ce mercredi 16 mars, la région de Bertrix résonnait du bruit des moteurs de la 2 Compagnie. Une vaste opération de sécurisation et de contrôle était à l'ordre du jour.

Aux aurores, plusieurs sections étaient déployées dans les villages de Maissin, Opont, Jehonville et Assenois. Le but était de contrôler les accès aux écoles locales et d'assurer la protection des petits élèves pendant la classe.

Si un objet suspect fut bien découvert à proximité de l'école de Maissin, rien d'alarmant ne vint troubler la quiétude des enfants.



Ce fut aussi l'occasion pour nos gars de présenter leur équipement en démonstration. Tenue d'assaut, armements personnel et collectif, moyens de vision diurne et nocturne, matériel de transmission et équipement de protection furent



passés en revue à la plus grande joie des petits écoliers.

Pendant ce temps, une section patrouillait constamment dans la zone.

L'après-midi, un barrage filtrant était installé devant la gare. Organisée en collaboration avec la police locale, l'opération consistait à contrôler l'identité des occupants et la présence à bord d'armes et de munitions. La population locale fut très coopérative, sans doute à cause de l'attitude ferme mais correcte des exécutants, ou peut-être à cause de l'aspect peu engageant de la herse qui barrait la route...



Une équipe de "Info een", la télévision de la Brigade Médiane, avait fait le déplacement depuis Bourg-Léopold pour faire quelques prises de vue de l'exercice. ce fut aussi l'occasion d'interviewer le Chef de peloton sur le but de sa mission.

LA



LA "DEUX" AU LAMBERMONT

Il est environ 17 heures ce 17 mars lorsqu'un individu suspect est signalé dans le hall d'exposition du magasin de meuble Lambermont à Bertrix. L'homme, un "Suicide Bomber" vocifère ses revendications dans un anglais approximatif à consonance arabe.



Rapidement, un peloton de la 2 Compagnie arrive sur place et verrouille la zone. Le Commissaire divisionnaire Léonard, chef de zone et le Commissaire Massin, officier d'intervention de la Police locale se concertent avec le Sous-lieutenant Pire qui commande le 1 Peloton. Après avoir difficilement localisé le terroriste qui se déplace d'un coin à l'autre, le celui-ci donne ses ordres en vue de procéder à l'évacuation complète du magasin et à la neutralisation du forcené.

Progressant dans un milieu difficile fait de coins et de recoins, les hommes avancent inexorablement jusqu'à acculer le terroriste dans un coin. Les propos de l'homme sont incohérent avec la situation. A vrai dire, il paraît un peu "démenté".

A force de persuasion, le Sous-lieutenant Pire, qui est personnellement en contact avec le déséquilibré parvient à lui faire ôter sa ceinture d'explosif.

A ce moment, les jeux sont fait ! Le terroriste, arrêté, est emmené sous bonne garde.

Pour autant, l'action ne s'arrête pas là. Alors que nos hommes se retirent du magasin, une Section du 4 Bataillon du Génie entre en scène. Appelés en renfort, les "géniaques" vont désamorcer la machine infernale qui git sur le sol, entre un canapé-lit et une salle à manger. Ces hommes sont spécialisés dans le désamorçage des engins explosifs artisanaux, engeance du terrorisme.

LA "TROIS" S'INVITE CHEZ LES VIP

Ce 17 mars, une entrevue importante est organisée entre les hauts responsables des parties en conflit. La situation est tendue et le rique est grand qu'une action soit tentée pour faire capoter un possible accord.

Tôt le matin, la 3 Compagnie a sécurisé la zone au lieu-dit "Les Epieux" près de Florenville. Le site bucolique fourmille d'hommes en armes mais, de la route nationale toute proche, seul un AIV imposant témoigne de l'activité qui se déroule dans les sous-bois.

L'action qui se déroule est le parfait témoignage d'une collabora-

tion intense entre les troupes du contingent, la police locale, la sûreté de l'état, la police militaire et le Génie.

Escortée par un "Close Protection Team" de la Sûreté de l'Etat et d'un peloton d'AIV de la 3 Compagnie, la représentante des édiles communaux de La Roche arrive la première sur les lieux. Rapidement, elle disparaît à l'intérieur du bâtiment où se déroule la réunion. Peu après, surgit la voiture du Commandant de la Brigade Médiane. Accompagné de ses "Bodyguards" et d'une escorte de la police militaire, il rejoint le site de la réunion.



Cette réunion est l'occasion pour le Chef de Corps et son état-major, de présenter l'exercice "Enverg'heure" au Commandant de Brigade et de répondre aux diverses questions posées par les autorités civiles présentes.

A l'issue de l'exposé, tous se déclarent satisfaits des prestations du Bataillon. Rapidement, les convois se réorganisent et chacun repart de son côté.



Pour fournir l'escorte motorisée, les détachements de la Police militaire de Marche-en-Famenne et de Nivelles ont été sollicités. Sollicités aussi, un CPT (Close Protection Team) de la Défense et un autre de la Sûreté de l'état, venu avec ses véhicules. Enfin, afin de sécuriser la zone, une équipe EDD (Explosive Detection Dog) et une Section du 4 Bn Génie a ratissé la zone.

A noter que ce 15 mars, pendant de la mission de protection des écoles de la région de Bertrix, c'est un EDD qui avait déjà détecté un engin explosif caché sur la plaine de jeu de l'école de Maissin.

LES NOUVEAUX CHÂTELAINS DE BOUILLON

Il est 3 heures du matin ce 18 mars lorsqu'un chapelet de canots pneumatiques s'élance silencieusement sur la Semois. Seuls les "cool lights" verdâtres permettent de les distinguer dans la nuit noire. La 3 Compagnie part à l'assaut du château-fort de Bouillon où de dangereux terroristes ont été signalés.

Difficulté supplémentaire pour nos Chasseurs : une journaliste du Groupe Sud Presse a obtenu l'autorisation de suivre toute l'action au plus près. Elle est accompagnée par un PAO.

Après qu'un plongeur de combat ait préparé et sécurisé la plage de débarquement, les canots accostent au pied du célèbre promontoire rocheux.

Sollicité pour l'aspect "training", les hommes du 4 Bn Génie ont aussi assuré la sécurité physique des hommes qui participaient à l'exercice. Alors qu'une équipe de bateliers préparait les bateaux, les plongeurs de combat se tenaient prêts à intervenir au moindre incident.

Les trois pelotons atteignent discrètement le château en profitant d'un "sentier de chèvre" qui serpente sur l'à-pic.

Commence alors une fouille systématique du lieu, une tâche rendue incroyablement difficile par la complexité architecturale du vénérable bâtiment. L'obscurité et l'ignorance des lieux ralentissent les hommes qui rencontrent des difficultés pour s'orienter. Pour couronner le tout, l'épaisseur des murs en pierre (de la bonne vieille pierre de pays en 1 mètre d'épaisseur) rend rapidement les transmissions internes très aléatoires.

Néanmoins, le dispositif s'organise et déploie ses tentacules. Certaines sections assurent une base de feu tandis que d'autres, parcourant les escaliers étroits de la forteresse, fouillent chaque encoignure qui se découvre à eux.

Subitement, la tension monte d'un cran. Un groupe de terroristes a été repéré dans un réduit en haut d'un escalier. Il faut les surprendre dans leur sommeil avant qu'ils ne puissent réagir. Après un court conciliabule à voix basse, des ordres sont chuchotés. Les hommes s'élancent... En quelques secondes, ils ont investi la pièce. Le ton est devenu péremptoire. Les hommes hurlent des ordres aux oreilles des suspects qui restent éberlués.

Une fois les terroristes hors d'état de nuire, la tension retombe d'un cran et la fouille se poursuit.

Aux aurores, la Compagnie se réorganise sur l'esplanade subitement envahie de blindés AIV.

Pendant toute la mission, une estafette et un MPPV PC ont assurés les communications entre la Compagnie et le PC du Bataillon à Saint-Hubert.

Deux jours avant l'opération, trois Agusta du 1 Wing de Beauvechain avaient hélicoptéré une équipe de Snipers dans les environs du château. Ceux-ci étaient chargés d'une mission de surveillance et de renseignement.

Les informations recueillies et transmises au PC avaient permis de confirmer la présence d'éléments suspects qui avaient établi leur base dans le château même.

OTAGES À CARLSBOURG - FIN HEUREUSE

Début d'après-midi, la 2 Compagnie qui patrouillait dans la région de Carlsbourg est appelée à la rescousse. Un professeur de l'Institut Saint-Joseph, terroriste à ses heures, sentant sa fin venir, s'est retranché dans sa classe, prenant un groupe d'élèves en otage. Rapidement, tous les éléments convergent vers l'institut.

Pendant qu'un peloton assure la protection, l'autre investit le bâtiment et fait évacuer les occupants. 400 élèves et leurs professeurs sont amenés en sécurité dans le hall omnisport où l'officier S1 les prend en charge et organise le recensement.



Le Groupe d'Interventions Spéciales de la Police de Namur est alerté. Pour faciliter leur arrivée, deux Agusta du 1 Wing "taillent" la route.

Un fois sur place, les policiers reçoivent un briefing détaillé de la part du Commandant de compagnie. Après s'être préparés, les policiers interviennent.

Malheureusement, Un élève récalcitrant est abattu par le forcené. Gravement blessé, celui-ci gît dans une cours intérieure. Aussitôt, les hommes du GIS s'organisent pour extraire le malheureux et préparer son évacuation.

Un Agusta médicalisé est appelé à la rescousse. Rapidement, l'équipage conditionne le blessé qui est embarqué et emmené vers un centre hospitalier.



Finalement, les hommes du GIS mettent le preneur d'otage hors d'état de nuire et libèrent les otages.

LA

Afin d'occuper les élèves pendant le déroulement de l'exercice, le Commandant des Trains organisait une démonstration statique. Les véhicules, l'armement et le matériel de transmission étaient présentés et le personnel répondait aux questions des adolescents.



LA DÉFENSE
PRIORITÉ À LA PAIX

enverg'hure

flash



Votre information au quotidien

20 mars 2011

Editeur responsable : Lieutenant-colonel BEM Pierre GERARD - Rédacteur en chef : Adjudant-major Jean-louis DUPONT

LES AILES D'ENVERG'HURE

Le 16 mars, un peloton de la 2 Compagnie est en patrouille dans la région d'Offagne. Informés de la présence de matériels suspects disposés au pied d'une antenne relai, il s'y rend, accompagné d'une section du Génie.

Sur l'itinéraire, les hommes subissent une violente attaque menée par les insurgés. Mis en difficulté, le Chef de peloton demande un appui aérien (Close Air Support). Deux F16 de la Composante Air en patrouille au dessus du Pitistan interviennent dans les minutes qui suivent.



En vue de préparer l'assaut du village d'Aspérulange, un F16 survole la zone et prend quelques photos aériennes. Celles-ci permettront au Commandement d'avoir des éléments de réflexion supplémentaires afin d'élaborer leur plan.



Le 16 mars, de fortes présomptions pèsent sur le château de La Roche-en-Ardenne. Celui-ci semble abriter une cache d'arme et de munition. Avant d'entamer la fouille, le Commandement voudrait obtenir des renseignements plus précis. Deux hélicoptères Agusta du 1 Wing transportent une équipe de snipers à proximité de la zone. Les renseignements commencent à arriver.



Des renseignements plus précis de la topographie des lieux seraient les bienvenus.

Le 2 Wing - 80 UAV Squadron de Florennes est sollicité. Quelques heures plus tard, un drone B-Hunter survole le site et via le système ISIS, envoie des photos aériennes qui arrive au PC du Bataillon.



UN DIMANCHE À ASPÉRULANGE

Dès le 19 mars, les préparatifs battaient leur plein. Le 1 Sergent Charles DEFOYS, Chef du Détachement Sniper met la touche finale à son "bac à sable". Rien n'est oublié. Les bouches d'égouts, les bâtiments sensibles, les écoles, l'église, ... Tout est représenté. Il est en effet primordial que chacun dans le détachement s'imprègne de la topologie de l'objectif, le village d'Aspérulange.

Les ordres sont donnés et, quelques heures plus tard, les Snipers sont dropés dans la région d'ARLON.

Les premiers renseignements arrivent rapidement et le "Deuxième Bureau" met les bouchées doubles pour interpréter les données recueillies. Rapidement, les endroits où les insurgés sont retranchés sont découverts. L'analyse des renseignements terminée, le Commandant du Bataillon apprécie la situation et finalise son plan d'attaque.

Aux petites heures ce dimanche 20 mars, les Compagnies font mouvement.

Sur la plaine endormie du Camp Lagland, rien ne laisse supposer qu'une attaque fulgurante va bientôt débuter. Les premiers éléments montrent le bout de leur nez sur le "Passage Humbert". Il est à peine 6 heures 40.

A une "al'hure" soutenue mais en toute discrétion, tous les éléments prennent position.

L'Escadron F, en appui au "Pont Lagland", assure les arrières. Les derniers préparatifs sont à présent terminés. A 7 heures 30, l'ordre tant attendu arrive enfin.



Un peloton de la 3 Compagnie s'élance vers le centre du village, fondant sur le lieu où les leaders insurgés les attendent de pied ferme.

Cette action dynamique décoiffe les plus aguerris. Une impressionnante armada d'AIV investi le cœur du village. On tiraille de



toutes parts. Les insurgés, abasourdis, ripostent tant bien que mal, mais ils ont face à eux nos hommes animés d'une détermination sans faille.

Dans l'action, il faut déplorer quelques pertes dues au passage d'un AIV sur un IED. Un autre AIV est immobilisé quand son pneu avant gauche se déchire sur un obstacle. Pour autant, rien ne freine la détermination des gars de la "Trois". Ils sont bientôt les nouveaux maîtres d'Aspérulange. Dans le camp des insurgés, où de nombreuses victimes sont à déplorer, c'est la débandade.

Alors que de Toernich à Chantemelle et de Scoppach à Chatillon, la 2 Compagnie cerne les abords du village et assure la sécurité du périmètre, le Capitaine Frédéric THIRY, Commandant de la 3 Compagnie, ordonne à ses hommes de procéder à la fouille systématique de toutes les habitations.

Cette fastidieuse et périlleuse opération dure jusqu'en début d'après-midi mais permet néanmoins d'annihiler (-;-) à Fred) les dernières poches de résistance. Aspérulange est à nouveau une zone de droit, rendue à ses habitants.

JLD



A l'heure où les médias occupent incontestablement une place importante dans notre quotidien, la présence inévitable de ceux-ci sur les théâtres d'opérations nécessite un entraînement spécifique. Sont particulièrement sollicités les responsables des différents niveaux de commandement.

Un journaliste et un cameraman de "Info Eén", l'organe de presse de la Brigade Médiane, et le PAO du 4 Groupe CIS ont répondu favorablement à nos sollicitations. Venus réaliser un reportage "No Play", ils ont aussi prêté leur concours pour "jouer le jeu" des médias lors des différentes phases de l'exercice.





NETTOYAGE À LESSIVE

Depuis quelques jours, deux agitateurs pétistanaïens animent des émissions radiophoniques subversives au départ du site des antennes satellites de Lessive. La décision est prise de s'emparer d'eux afin de faire revenir le calme sur les ondes.

Lors du briefing, le Commandant du contingent a été formel. Les deux individus doivent absolument être capturés vivants !

Le 22 mars aux aurores, la 3 Compagnie procède au bouclage de la zone en prenant position sur les axes principaux qui l'entourent. Rapidement, les barrages s'installent, obligeant les usagers à se soumettre aux contrôles... au grand dam de quelques mamans et pour la plus grande joie des enfants qui se voient déjà "louper" le début de la classe.

La 2 Compagnie peut désormais intervenir.

A 5 heures 30, après s'être fait ouvrir le portail à commande électronique par un partisan, les hommes déferlent à l'intérieur. Aussitôt, ils mettent hors d'état de nuire un groupe de terroristes qui se trouvait à proximité de l'entrée.

Après avoir encore essayé quelques coups de feu, la première section entre dans "Oscar 1", le bâtiment désigné comme abritant les studios d'où sont diffusées les émissions.

Dans une profonde obscurité, la fouille, méthodique, commence. Un à un, les activistes sont capturés. Un des deux agitateurs est bientôt arrêté. La mission pourrait bientôt prendre fin



mais hélas, le deuxième homme reste introuvable.

Se serait-il échappé dans le parc où les gigantesques antennes scrutent les ténèbres ? La fouille du site commence. En tirailleurs, les sections ratissent la zone... sans succès.

Il faut se rendre à l'évidence, le fugitif est toujours à l'intérieur.

De nouveau, une section reprend l'exploration des lieux. Comme ceux-ci ont précédemment été sécurisés, les hommes, plus à l'aise, s'attardent sur des détails qui avaient échappés à leur vigilance un peu plus tôt. Bientôt le fugitif est découvert, caché dans une armoire.

La mission est un succès. Personne n'a été blessé et les deux activistes devront répondre de leurs agissements.

LA



Pendant toute la durée de l'exercice, deux étudiants de IHECS effectuaient un stage en entreprise. Jouant le rôle de deux "embedded journalists", Benoit Theunissen et Nathanaël Faure étaient intégrés à une section. Ils purent ainsi réaliser différents reportages et alimentèrent une chronique sur le site web Mil.be.

De leur propre aveu, cette expérience fut très enrichissante et ils garderont un excellent souvenir de l'esprit "Chasseur Ardennais".



représentée avec 33 participants.

Programme des futures activités

Le 22 Mai, déplacement en car à COURTRAI et VINKT comme chaque année.

Départ des Guillemins à 07 h00

Prise en charge de quelques personnes de Namur et de Charleroi en cours de route.

Rentrée à Liège vers 20H30/21H00
Excursion annuelle le 8 Septembre 2011
Départ des Guillemins aussi à 8H00
Arrêt café à Vielsalm (caserne de Rencheux)
Dîner à HULDANGE (Grand -Duché de Luxembourg)
ESCH sur Sûre
BASTOGNE (Visite non encore

définie)
MARCHE en Famenne (Caserne) pour le repas avant le retour
Rentrée à Liège prévue vers 20H30
Nous espérons vous retrouver nombreux à ces activités.

Merci à tous



Marche-en-Famenne - 1ChA

66^e Congrès

C'est à Namur que nous sommes allés pour le Congrès de la Fraternelle cru 2011. Nos amis namurois avaient mis les petits plats dans les grands. Un accueil chaleureux, une très bonne organisation, et un soleil radieux pour couronner cette réunion qui malheureusement n'était pas très peuplée.

Nous remercions notre fidèle porte-drapeau seul membre à participer aux repas.

Merci

A nos membres fidèles qui se sont acquittés de leur cotisation, nous espérons que les oublieux penseront à nous très bientôt.



Namur

Mot d'un président heureux

Les lampions se sont éteints, les volutes d'encens se sont dissipées, les accents joyeux de la fête s'en sont allés et le calme est revenu en bord de Sambre, en ce joli printemps.

Notre Congrès a commencé fort : un évêque, dix chanoines et officiants, les grandes orgues et les grandes pompes à la cathédrale... et un office d'1 h 30 ! Du jamais vu, de mémoire de Chasseur ardennais ! Heureusement, ce retard bien indépendant de notre volonté se combla au fur et à mesure du déroulement de cette belle journée.

Que de retrouvailles, que de bons moments passés ensemble dans la fraternité autour de nos agapes et de nos chants glorieux. Je pense à ce couple de « vieux chwès » namurois, qui s'est retrouvé dans notre cortège, puis au dépôt de fleurs, puis à l'Arsenal et finalement, après avoir montré « patte blanche », à la table de la section régimentaire qui en abusa en les faisant membres sympathisants, cotisant au dessert (je suis arrivé trop tard).

Nos Chasseurs ardennais en armes et tous les congressistes, défilant dans une des rues de la ville, représentaient vraiment quelque chose de fort réconfortant pour eux, dont les parents avaient été tués à la guerre. Ce fut pour nous un beau Congrès et votre participation, moindre sans doute, n'en était surtout pas de moindre qualité. Ce sont les meilleurs qui résistent. Seul le monde politique a peu répondu à notre invitation et, signe des temps, la presse locale était absente.

Les membres de mon Comité furent fiers de vous y accueillir ; ils se sont dépensés sans compter, chacun avec ses talents (et il y en eut, croyez-moi !) et ses qualités. En votre nom à tous, je les en remercie vivement et vous dis déjà... à la prochaine fois !

In memoriam

Le 8 mars 2011, nous avons eu la triste surprise d'apprendre le décès de notre ami Francis Boone. Francis avait accompli son service militaire au 1^{er} bataillon de Chasseurs ardennais, ce dont il était très fier et où sa conduite exemplaire lui valut le grade de caporal, dont il était également fier. Très vite, il se fit membre de la Fraternelle auprès de la section régionale de Namur, d'abord comme simple membre effectif puis comme membre de son Comité. A ce titre, tous ceux qui l'ont connu reconnaissent qu'il était dévoué et très actif,

aussi bien par sa présence à toutes nos activités que lors de leur préparation.

Lors de notre assemblée générale de 2010, nous avons annoncé sa démission, à sa demande. Mais il avait bien précisé qu'il demeurerait à notre entière disposition pour toute aide lors de nos manifestations...



À la famille et aux proches, le Président et le Comité présentent leurs sincères et fraternelles condoléances.

Activités de la section

20 février 2011, Namur – Notre section était présente aux cérémonies, à Namur et à Marche les Dames, organisées par les Vétérans du roi Albert 1^{er} pour rappeler le tragique décès du

Roi Chevalier en février 1934.

22 mars 2011, Jambes – Le président et le secrétaire ont pris part, au quartier De Wispelaere, à la cérémonie marquant le 25ème anniversaire de l'Amicale Génie Namur, avec laquelle notre section a toujours entretenu d'excellentes relations.

17 avril 2011, Namur – Préparé par notre section, le 66ème Congrès

national a connu un beau succès auquel la météo radieuse a largement contribué. Nous tenons spécialement à remercier messieurs les porte-drapeaux, le détachement des Chasseurs ardennais venu de Marche en Famenne et la Musique de la Police de Namur, dont la présence fut unanimement appréciée.

Du 4 au 15 mai 2011, Namur – Nous

avons participé à l'exposition inter-générationnelle, didactique et pédagogique « Partisan, Ami, entends-tu... ? », mise sur pied par le Conseil consultatif des Aînés, à la galerie du Beffroi, pour pérenniser le devoir de mémoire et encourager les rencontres entre la jeune génération et les membres des associations patriotiques.



Saint-hubert

In memoriam

M Francis DOUCET, membre adhérent, décédé à Libramont le 21 mars 2011 à l'âge de 62 ans.

A la famille endeuillée, nous réitérons nos sincères condoléances.

Hospitalisations

Nous présentons à tous les membres, malades ou hospitalisés nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Activités

26 03 : Assemblée générale de la section régionale de Saint-Hubert.

- 10h15 : dépôt de fleurs au mémorial Chasseurs ardennais.
- 10h25 : dépôt de fleurs au monument aux morts de la ville.
- 10h30 : messe célébrée à l'église St-Gilles par notre aumônier, M l'abbé TIMMERMANN.
- 11h30 : séance académique en la salle des mariages de l'hôtel de ville.

Après le salut au drapeau et la minute de silence à la mémoire de nos disparus, le président M R MIGNON a souhaité la bienvenue et a remercié les autorités communales, les représentants des différentes associations patriotiques, les membres présents et toutes les dames. Il remercie également M l'abbé TIMMERMANN, notre aumônier, toujours sensible à notre appel.

Il met aussi l'accent sur le travail réalisé par le secrétaire-trésorier, sur la disponibilité du porte-drapeau et sur l'investissement des commissaires.

La parole est donnée au secrétaire-trésorier M S TOUSSAINT qui fait part de la liste des nombreuses activités et prestations effectuées durant l'année écoulée. Il communique la situation des effectifs qui est passée de 176 à 165 membres. La situation financière présentée est jugée plus que satisfaisante avec un léger boni de 444.85€ par rapport à l'année 2009. Elle a été contrôlée et approuvée par MM Benoit COLLETTE et Marcel PECHEUR, contrôleurs et commissaires aux comptes.

Après avoir remercié une dernière fois l'assemblée, le président convie les participants à chanter la marche des chasseurs ardennais avant de rejoindre le restaurant « Alix » pour l'apéritif et le repas convivial.

Lors du repas, une tombola a été organisée et a ravi les nombreux gagnants. Le comité remercie les nombreux donateurs et les commissaires qui se sont investis pour la récolte des lots.

17 04 : Congrès national à Namur. Félicitations aux organisateurs pour cette belle journée super réussie.

07 05 : 66ème anniversaire de la libération, dépôt de fleurs au monument aux morts de la ville et messe à l'église St-Gilles à la mémoire des anciens prisonniers de guerre.

10 05 : Journée du souvenir (71ème anniversaire des combats) à Bodange.

21 05 : Cérémonies commémorant le 71ème anniversaire du sacrifice des régiments de Spahis de La Horgne, lors de l'invasion allemande de 1940, sacrifice commencé sur le territoire de notre commune entre Poix et Libin.

22 05 : Cérémonies à La Horgne

(France) en présence de notre drapeau accompagné d'une délégation.

27 06 : Journée du souvenir organisée par la cellule MESA et cérémonies aux monuments d'Arion, Martelange, Bastogne. Présence de notre drapeau et d'une délégation emmenée par notre président.

28 06 au 01 07 : MESA (marche européenne du souvenir et de l'amitié) avec arrivée finale à Vielsalm.

Activités futures

21 07 09 : fête nationale : Te Deum à Saint-Hubert.

Médailles du mérite de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

La médaille d'or du mérite est décernée à M Serge TOUSSAINT, membre effectif et secrétaire-trésorier de notre section régionale. Cette décoration a été remise à Namur par le général major e Jean HENRIOUL.

La médaille de bronze du mérite est décernée à M Jean DETAILLE, membre adhérent.

Le président et le comité régional de la section de Saint-Hubert remercient très sincèrement les décorés.

Divers

Lors d'un changement d'adresse ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, prenez les mesures nécessaires pour prévenir votre président Robert Mignon 061/612257 ou votre secrétaire-trésorier Serge Toussaint 061/613887 ou GSM 0498 455918.



Vielsalm - 3ChA

In memoriam

Madame Marie Elisabeth GAVROYE
épouse de Mr René DUBOIS membre
A de notre section.

Madame Céline CREMER Membre
hre veuve de Mr Willy LODOMEZ
de Cherain.

*Aux familles dans la douleur, nous
réitérons nos sincères et fraternelles
condoléances.*

Activités de la section

Grillade au musée de la bière a
RODT le 15 avril

C'est sous un soleil radieux que les plus courageux de nos 70 convives parcoururent les quelques kilomètres de la promenade autour de l'auberge. A l'arrivée, il leur fut demandé de citer les noms de 9 arbres ou buissons décrits sur les panneaux le long de l'itinéraire. Félicitations (et petit cadeau) à notre fidèle membre R. LOMBET qui retint 7 noms. Tous les participants apprécièrent l'assortiment de viandes à griller et leurs accompagnements. La musique entraînée de notre accordéoniste et le décor chaleureux de l'endroit assurèrent une ambiance très festive que beaucoup ne quittèrent qu'en fin d'après-midi.

Congrès national à Namur le 17 avril.

C'est en compagnie de nos amis d'EREZEE et de BASTOGNE que les 21 membres de notre section ont accompagné notre drapeau à NAMUR. La bonne organisation, le bon repas et le temps splendide ont certes contribué à nous rendre cette journée dans notre capitale wallonne très agréable.

Excursion le samedi 10 septembre

Pour autant que nous puissions rassembler au moins 40 participants,

nous visiterons les parcs de loisirs et jardins zoologiques de "PAIRI DAIZA", anciennement "PARADISIO", à BRUGELETTE, entre Mons et Ath (même en cas de mauvais temps car la plupart des sites sont sous abris). Le repas de midi sera pris sur place et est inclus dans le prix de participation qui est de 35 € par personne, compte tenu d'une intervention substantielle de la caisse de notre section. Il vous est demandé de vous inscrire au plutôt par votre versement de 35 € par personne sur notre compte n° BE13732012502139 Sec Vielsalm-3ChA... Les paiements crédités après le 22 août sur notre compte risquent de ne plus être acceptés

Journée des retrouvailles et assemblée générale le samedi 22 octobre.

Vous êtes attendus à 11 heures à la salle de NEUVILLE-VIELSALM pour l'assemblée générale. Trois membres du comité arrivant en fin de mandat, il est fait appel à des candidats dont la demande écrite doit parvenir au secrétaire AVANT le 15 octobre. Le repas consistera en un buffet chaud à quatre menus. Il sera suivi du traditionnel thé dansant (avec orchestre) de l'après-midi. Votre participation de 26 € par personne est attendue sur notre compte n° BE13732012502139 Sec Vielsalm-3ChA AVANT le 15 octobre. Comme l'an dernier, nous comptons sur votre présence à cette journée de retrouvailles entre anciens chasseurs ardennais et leurs amis. Un programme plus détaillé de ces activités paraîtra dans la prochaine revue.

Cotisations.

Le trésorier demande aux retardataires de bien vouloir s'acquitter au plutôt de leur cotisation de 8,5 €.

Merci d'avance

Vergangene und zukünftige Aktivitäten.

Nationale Kongress vom 17. April: 21 Mitglieder der Gruppe, in Gesellschaft unserer Freunde von EREZEE und BASTOGNE, begleiteten unsere Fahne nach NAMUR. Die gute Organisation, das gute Essen und das

strahlende Wetter haben bestimmt dazu beigetragen dass dieser Tag in der wallonischen Hauptstadt, sehr angenehm war.

Grillfest im Biermuseum in RODT am 15. April:

Bei schönem Sonnenschein haben sich die Mutigsten von unseren 70 Gästen die paar Kilometer des Spazierganges durch den nahegelegenen Wald bis zum Museum geschafft. Bei ihrer Ankunft wurden Sie nach dem Namen der 9 Bäume oder Sträucher gefragt die sie unterwegs, auf Schrifftafel erläutert, gesehen hatten. Glückwunsch und ein kleines Geschenk an RITA, Gattin unseres Vorstandsmitglieds Paul KOCH, welche die neun Namen behalten hatte. Alle Teilnehmer haben beim Grillen zu Tisch, die bunte Platte der Fleischsorten und deren Beilagen gelobt. Die mitreisende Musik unseres Freundes Willy Schmitz sowie die herzliche Ausstattung der Räumlichkeiten erzeugten eine sehr festliche Stimmung und so verabschiedeten sich manche erst am späten Nachmittag.

Ausflug am Samstag, den 10. September.

Wenn wir 40 Teilnehmer zusammenbekommen, besuchen wir den Freizeitpark und die Zoologische Gärten des „PAIRI-DAISA“, früher „PARADISIO“ genannt, in BRUGELETTE, zwischen MONS und ATH (auch bei schlechtem Wetter, da die meisten Attraktionen unter Dach sind.) Das Mittagessen wird vor Ort eingenommen, es ist im Preis von 35 Euro pro Person mit einbegriffen, die Kasse der Gruppe trägt einen wesentlichen Teil bei. Abfahrt um 7 Uhr an der Kaserne RATZ, und in einem komfortablen Bus. Überweisen Sie bitte die Summe von 35 Euro so früh wie möglich auf Konto BE13 7320 1250 2139. Einzahlungen NACH dem 22. August könnten eventuell nicht mehr berücksichtigt werden.

Tag des Wiedersehens und Generalversammlung – Samstag den 22. Oktober

Sie werden zur Generalversammlung um 11 Uhr im Saal von NEUVILLE-VIELSALM erwartet. Da drei Mit-

glieuer am Ende ihres Mandates sind, werden Kandidaten gefragt, Einschreibungen VOR dem 15. Oktober beim Schriftführer. Das Korpsessen ist ein warmes Büffet mit vier Menus. Danach folgt der traditionelle Tanztee (mit Orchester), bis zum späten Nachmittag. Ihren Teilnahme und Un-

kostenbeitrag von 26 Euro pro Person werden VOR dem 15. Oktober auf's Konto erwartet. Wie voriges Jahr zählen wir mit Ihrer Anwesenheit bei diesem Wiedersehenstag unter alten (und-oder) ehemaligen Ardennenjäger und deren Freunde. Mehrere Einzelheiten in der nächsten Revue.

BEITRAG :

Der Schatzmeister fragt die Nachzügler doch bitte Ihren Beitrag von 8Euro50 so schnell wie möglich zu zahlen. Danke im VORAUS.



Virton

Activités

Pas d'activité extérieure ces derniers mois mais préparation de deux com-

mémorations en relation avec la ville de Virton, à savoir celle du 8 mai et notre banquet annuel au Restaurant des Quatre Chemin à Gomery et le 60^e anniversaire de notre section avec un petit défilé, messe en honneur des Chasseurs Ardennais, dépôt de fleurs, hymnes nationaux et réception à l'hôtel de ville.

A nos membres hospitalisés, âgés ou hébergés en maison de repos :

Nous leurs souhaitons un prompt ré-

tablissement et nous avons une pensée émue pour Gilbert, notre membre du comité qui a été hospitalisé et se repose au home de Rouvroy

Cotisations

Appel aux retardataires : nous rappelons à nos membres que la cotisation doit être payée pour la fin juin. la revue sera suspendue en juillet son coût.

FOURNITURES

Béret ancien modèle, tailles de 53 à 56	12,00 €	Autocollant, 5 couleurs	0,50 €
Béret ancien modèle, tailles de 53 à 56	18,00 €	Ecusson brodé	5,00 €
Hure de béret, dorée ou argentée	4,00 €	Clip de poche pour écusson brodé	9,00 €
Insigne de revers, diamètre 12 mm ou 18 mm	6,20 €	Bonnet de laine vert, motif « hure » brodé	9,00 €
Epingle de cravate dorée, motif «hure	10,00 €	Carte de vœux «Résiste et Mords»	0,30 €
Epingle de cravate dorée, motif «sanglier»	10,00 €	Carte de vœux «Halten und Beissen»	0,30 €
Boutons de manchettes dorés, motif «hure»	15,00 €	Drapeau «Chasseurs Ardennais»	14,00 €
Cravate brodée, motif «hure»	11,20 €	Drapeau belge	10,00 €

Liste et prix de vente du matériel mis en vente par le Trésorier National adjoint en date d'octobre 2009.

Les prix indiqués sont obligatoires

Les commandes doivent être adressées au trésorier de la section qui transmet la commande au trésorier national adjoint.



FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

BULLETIN D'ADHESION (A envoyer au secrétaire de la section de votre choix)

Nom: ..Prénom:.....

Adresse:.....

vous demande son adhésion en tant que :

- membre effectif (ancien Chasseur Ardennais), classe
- membre adhérent * (non-ancien Chasseur Ardennais)
- dans la section de (voir page suivante)

Je vire 8,50 euros au compte de cette section (compte page suivante)

A le

(signature)

La cotisation comprend la livraison trimestrielle de la revue «Le Chasseur Ardennais»

*Doit être présenté par 2 membres effectifs

Aidez «Les Coccinelles»

Devenez sympathisant !

L'ASBL «Les Coccinelles» est un centre de vie pour infirmes moteurs cérébraux adultes situé à Jemeppe-Sur-Meuse. Il est constitué du Service Résidentiel «Mon Logis» qui héberge 28 personnes en studio individualisé et du Service d'Accueil de Jour «Mon Hobby» qui accueille 43 personnes dont les 28 du Service Résidentiel.

Le 25 Juillet 1988, une charte d'entraide et d'amitié fut signée avec le Bataillon de Chasseurs Ardennais de Marche en Famenne. Ce parrainage était loin d'être symbolique car, aujourd'hui encore, à chaque occasion, ceux-ci nous apportent un soutien matériel et logistique très précieux.

Vous pouvez, par exemple, souscrire un ordre permanent de quelques euros par mois au profit de l'asbl «SAC» qui œuvre au bien-être des usagers du centre.

A partir de 40 €/an, vos dons feront l'objet d'une attestation fiscale.

*ASBL Service d'Aide aux Coccinelles « SAC »
Centre de Vie pour Infirmes Moteurs Cérébraux Adultes
Compte BNP PARIBAS-FORTIS 240-0454454-13
IBAN BE08 2400 4544 5413 - BIC: GEBABEBB
Rue de la Halette, 150 à 4101 Jemeppe-sur-Meuse*

Note de la rédaction

En vue d'améliorer la présentation de notre revue, il est demandé aux rédacteurs des sections d'adopter le schéma suivant EN ÉVITANT ABSOLUMENT DE METTRE LES TITRES EN CAPITALES:

1. Mot du président

Celui-ci n'est pas indispensable. Il s'adresse aux membres de la section et ne peut en aucun cas entamer une polémique de quelque ordre avec des tiers

2. In memoriam

3. Compte rendu des activités passées

Il est inutile de reprendre un compte rendu des activités du national ou de celles qui sont organisées par une autre section. Il faut en effet éviter les répétitions inutiles.

4. Calendrier des activités futures

Ne reprendre que les activités de la section en distinguant celles qui sont réservées aux membres de la section et celles où des membres d'autres sections sont les bienvenus

5. Communication aux membres de la section.

Musée de Marche en Famenne

On recherche des volontaires pour collaborer avec le personnel actuel au dépouillement et au classement des archives. La seule condition exigée est d'accepter de consacrer une partie de son temps au Musée. La fonction n'est pas rémunérée.

Prendre contact avec le LtCol Hre B. Goffinet, l'adjudant J. Gaand ou le Caporal chef J-M. Wallon (adresses à la page 31 de la revue)

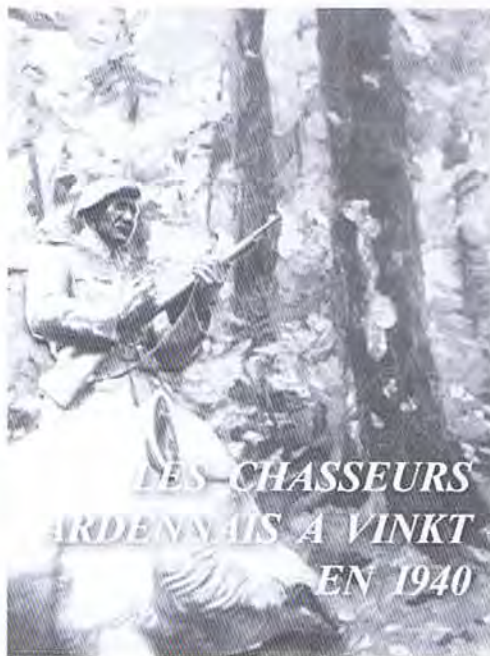
Merci d'avance à tous les volontaires

Appel aux Anciens de la Fraternelle Royale Général Patton - 11ème Bataillon de Fusiliers



Les Anciens du 11ème Bataillon de Fusiliers sont invités par Monsieur Pascal Leclercq à se mettre en rapport avec lui. Ils peuvent le faire par écrit en lui adressant une lettre rue Curie, 17 à 4100 Seraing ; ou encore en lui téléphonant sur son téléphone fixe au numéro 04 3366662 ou sur son GSM au numéro 0493 493699 ; ou enfin en lui adressant un courriel à l'adresse mail suivante : pascal.leclercq@teledisnet.be .

Un article consacré à la Fraternelle Patton paraîtra dans le prochain numéro de la revue.



LES CHASSEURS ARDENNAIS À VINKT EN 1940

27 mai, 8h45. Malgré le bombardement d'une intensité peu commune de l'artillerie allemande pendant 1h15, la première ligne de l'armée belge est pratiquement intacte et sa défense reste très efficace. Les projectiles, en grande partie, sont passés au ras des hommes. Les avions apparaissent à nouveau dans le ciel à basse altitude. Les mitrailleuses crépitent et les assaillants, entraînés par leurs chefs, avancent par vagues successives. Les bérets verts déclenchent aussitôt un feu de barrage nourri et envoient ad patres quantité d'ennemis. Les rescapés sont obligés de se terrer.

La Wehrmacht elle-même reconnaît avoir subi de très lourdes pertes au cours de cette attaque. De nombreux officiers tombèrent parmi lesquels figurent les lieutenants Knüpling et Grube, les sous-lieutenants Padge, Bock, Mahier, Hasshagen ainsi que des dizaines de simples soldats.

Ce premier contact très dur de l'ennemi avec la vraie guerre, sème le désarroi dans ses rangs.

D'aucuns se terrent dans un cratère d'obus, d'autres sont cloués au sol et la majorité opère un repli. Les plus téméraires continuent leur progression avec toute la prudence requise.

La plus forte personnalité de ces unités d'assaut est le Lt Ortmann qui a relevé le commandement du 3e bataillon du 377e Régiment (III/377e Rgt), le capitaine Klamroth, blessé. Sans aucune hésitation, il entraîne le III/377e Rgt droit au but : la prise du centre du village par la face nord.

Officier d'active énergique, le Lt Ortmann est

favorisé par la chance. En effet, la ligne de défense belge, face à son bataillon du nord de la route Nevele – Vinkt, forme un angle rentrant très prononcé qui gêne la liaison des défenseurs. Les combattants de la Ketelstraat étant décimés sont les premiers à céder du terrain suite aux infiltrations ennemies entre les unités belges.

La téméraire et lente avance du bataillon Ortmann n'a pu se réaliser qu'au prix de leurs sacrifices. La 8e Cie du Lt Laurent est bien appuyée par les C.4,7 du Lt Franckx qui sont positionnés dans le verger de Jules D'Oosterlinck au carrefour Heerdweg – Molenstraatje et tiennent la route Vinkt – Nevele sous une pluie d'obus. Toujours en combattant, la 8e Cie est contrainte, après une heure de dur combat, de se replier de 100 mètres jusqu'à hauteur du couvent situé sur la Heerdweg, 100 mètres après le carrefour susmentionné en direction de l'église. Nos canons de 4,7 ont été un appoint précieux pour la ligne de feu et ont permis d'arrêter dans ce secteur l'avance ennemie. Entre-temps, les pelotons Koch et Poncelet de la 7e Cie (Lt Lamborelle), installés à la Gaveredreef se replient au couvent. Cette manœuvre fait subir à l'ennemi de lourdes pertes, arrête son avance et abrite mieux les pelotons.

10h00. Une trêve est constatée dans tous les secteurs comme si le mot d'ordre avait été donné de part et d'autre. L'occasion de reprendre du souffle est saisie par les bérets verts. Ils profitent de cette pause pour améliorer les positions qu'ils viennent de mettre sur pied sur la ligne allant de la rue de Lotenhulle – à hauteur de la Kruisbolkstraat – à la Heerdweg jusqu'au couvent et de là à la " Wandeling (Deinze – WEG.)

10h15 La percée. Après une trêve de 15 minutes, l'infanterie allemande essaie d'enfoncer les lignes, appuyée par l'artillerie et l'aviation. Ironie du sort, l'artillerie belge, inconsciemment, aide l'ennemi à détruire ses propres positions.

10h17 – Le Colonel Robert (3 ChA) mal renseigné par des soldats en repli, pense que Vinkt est tombée et donne l'ordre de mettre le village sous le feu des batteries : « Feu nourri à l'Est de Vinkt, quarante coups par batterie, très urgent ». Pendant plus de 10 minutes, une pluie d'obus de 105 mm s'abat sur Loten Hullestraat et de plein fouet sur la nouvelle ligne de résistance belge qui se met en place. Le couvent et le clocher de l'église sont touchés. Cette tragique méprise influence grandement le moral des hommes. En moins de 24 heures, ils ont été à deux reprises pris, sous le feu de leur propre artillerie. Le peloton de St Hubert (9e Cie – 3 ChA) cédant à la panique se replie et le chef de peloton ne parvient pas à les arrêter. Le peloton de renfort Collard (1e Cie – 1 ChA) se replie également. La

ligne de défense est ainsi désarticulée créant une brèche à la Molenstraatje. Le moment est venu pour le Lt Ortmann de prendre la Ketelstraat et la Molenstraatje à peu de frais. La crainte du peloton Lalière (Cie Moto) et les chars légers qui contrôlent le carrefour principal, l'empêchent de se risquer au centre du village.

12h00. Les bérets verts reçoivent l'ordre d'abandonner les positions établies à l'Est de la route Deinze – Aarsele, situé à l'Ouest de Vinkt est tombé aux mains de l'ennemi. La défense des Chasseurs Ardennais est donc tournée par la droite. Il faut cependant noter que les unités de première ligne tiennent toujours la lisière Est de Vinkt et qu'elles ne se sont pas rendues compte des tirs d'artillerie belge sur le village.

12h30. La bataille de Vinkt sera bientôt terminée. Le Major Velghe (III/3 ChA) s'adresse à ses commandants de Cie en ces termes : « Lorsque vous battez en retraite, arrêtez vos hommes à hauteur de la grande boucle de la chaussée d'Aarsele c'est-à-dire des fermes de l'Ouest de Vinkt », c'est le signal de la retraite. Les Chasseurs Ardennais abandonnent le village qui n'est plus qu'un tas de ruines.

Entre-temps le Lt Colonel Hodissen (377e Rgt) a jeté dans la bataille un peloton de pionniers spécialement entraînés au combat de rue et au corps à corps. La 8e Cie / 3 ChA du Lt Laurent est toujours sur sa position et résiste. Le Lt a placé ses mitrailleuses au couvent. La vue dégagée et panoramique sur le théâtre des opérations fait de cette position une forteresse inexpugnable. Bientôt le Lt Laurent se rend compte que l'encerclement est imminent et à regret, décide de se replier. Le Sergent Paul se présente pour couvrir la retraite.

13h20. Les premiers soldats allemands pénètrent dans le couvent. Les T15 (automitrailleuses de 13,2 mm sur chenilles) du S/Lt Schandeler au Sud, et les T13 (canons 4,7 sur chenilles) du Lt Franckx dégagent la chaussée de Deinze et la Staggestraat et couvrent la retraite de la Cie positionnée au Sud à proximité de la « Wandeling ».

Au nord du village dans la Lotenhullestraat, le Sergent Caberg opère de façon analogue avec un FM qui crache du feu de tous les côtés et fauche sans pitié chaque ennemi qui s'aventure à cet endroit.

Le Sergent Colinet ne partage pas la même chance et est tué en remplissant une mission semblable.

Les courageux défenseurs de Vinkt reçoivent l'ordre de se replier d'urgence sur la route Aarsele – Kanegem. Au Lt Lalière, chef de peloton à la Cie Moto, revient l'honneur de couvrir



cette retraite. Il parvient avec neuf volontaires à tenir l'ennemi en respect pendant un quart d'heure. Mission accomplie, tous rejoignent heureux leur compagnie.

14h00. Les dernières escarmouches. Le centre du village est pratiquement aux mains de l'ennemi. A hauteur de l'endroit appelé «De Wandg», au Sud du bataillon Van Espen et de la Cie Hallet (9e Cie/III/1Cha) poursuit la lutte.

Le Feldwelbel Thiele, adjoint du Lt Hase, chef d'un peloton de pionniers, reçoit l'ordre d'occuper le centre du village. Avec trois hommes, il en prospecte la périphérie, de la Ketelstraat à la Staggestraat, conscient du danger en direction de la ferme Provijn, il ouvre le feu. La riposte des Chasseurs Ardennais ne se fait pas attendre. Le Feldweibel (Adjutant) continue sa progression et lance des grenades dans les fenêtres de la ferme. Heureusement aucune victime n'est à déplorer, nos gars se sont mis à l'abri dans des trous creusés dans le jardin.

Le long de la route de Deinze, à hauteur de la petite chapelle, la 2e Cie du bataillon Van Espen est prise sous le feu de l'ennemi, qui, par le S contrôle le centre du village. Trois Chasseurs Ardennais perdent la vie.

Sur la place, devant l'école communale, Thiele retrouve Haase, son chef de peloton qui donne aussitôt l'ordre de passer à l'assaut. Après avoir parcouru à peine 20 m, Haase s'écroule atteint d'une balle dans la tête. Thiele prend la relève et parvient avec six hommes à réduire la dernière résistance.

Les unités du I/2Cha qui sont positionnées sur le Neringbeek essaient de se mettre à l'abri des projectiles ennemis.

Des éléments du III/1ChA et du I/4Chasseurs à pied qui ont pris place plus au sud-Ouest, tentent de se replier. Pour certains, l'opération réussit, d'autres ont moins de chance et tombent aux mains de l'ennemi ; c'est le cas d'une partie du Pon Fairon et du 2e Pon Neu tous deux de la 9e Cie/III/1Cha. Les officiers sont capturés.

Le gefreiter (caporal) Schwiecker avec ses

quelques hommes déclare à son chef Thiele que les derniers nids de résistance sont réduits.

La bataille de Vinkt est terminée mais il faudra encore attendre quelques heures avant que le dernier Chasseurs Ardennais abandonne la localité. La ferme De Roo située au lieu-dit « Ter Hulstbeke » reste aux mains des bérêts verts jusqu'à la tombée de la nuit. A ce moment, le 3e Pon du S/Lt Namurois de la 6e Cie/1ChA et la 6e Cie Fourneaux du 4e Chasseurs à pied abandonnent la ferme. Les Chasseurs à pied comptent trois morts et les ChA. 6 blessés.

Les Chasseurs Ardennais peuvent, avec légitime fierté, inscrire en lettres d'or le nom de Vinkt sur leurs étendards et dans leurs archives.

15h15. Le gros des effectifs du 377e Rgt d'infanterie allemande entre dans le village. Conscient du prix élevé que leur coûte la bataille, fou de rage, obsédé par l'illusion des francs-tireurs, l'ennemi assouvit sa colère et sa hargne en exécutant des dizaines d'habitants et réfugiés, innocents et sans défense, parmi des femmes, des enfants et des vieillards.

Les premières années qui suivirent la libération, Vinkt envisage d'ériger un monument à la mémoire des victimes, idée qui a germé durant l'occupation. Les efforts et démarches ne sont pas ménagés mais les autorités intéressées n'obtiennent pas l'accord indispensable pour prendre la chose en mains. Le projet est provisoirement mis en veilleuse.

1962 connaît un nouveau départ et un comité restreint au plan communal est constitué. Des démarches interminables sont entreprises pendant cinq années sans résultat sensible.

Janvier 1967 connaît un bon départ. Le comité local très limité à l'origine est étendu et devient un comité d'action dénommé : « Comité pour le monument de guerre de Vinkt ». Le comité lance un appel à la population pour qu'elle soutienne le projet. Le succès est sans précédent : en deux ou trois mois, la commune à elle seule, a récolté une somme remarquable. Hommage doit être rendu à la jeunesse qui a organisé une vente massive de vignettes sous forme de signets dus au mérite et au talent du directeur de l'école communale Jozef de Vlieger.

La constitution du comité est la suivante :

- Président : R. Vercamer, bourgmestre
- Vice-présidents : A. Hubert, président national de la Fraternelle ChA. ; J. De Vlieger, instituteur en chef
- Secrétaire : J. Van Der Eecken, secrétaire communal en 1940
- Trésorier : Abbé F. Michem, curé de

Vinck

- Membres : J. De Vriese, échevin ; G. De Clercq, secrétaire communal

Le dimanche 28 mai 1967, 27 ans jour pour jour, après la capitulation, la première pierre du monument est posée par le Bourgmestre et le Président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Quelques semaines plus tard, la firme De Vos et fils de Zulte se mettent à l'ouvrage.

Le 26 mai 1968, le monument est inauguré en présence du Représentant du Roi, le Colonel BEM Roman ; du Ministre de la Prévoyance Sociale, De Paepe ; du Général-major Champion de l'EM/ID ChA en 1940, inspecteur général adjoint de la Force terrestre ; du Bourgmestre de Vinky ; de M. A Hubert, Président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais ; de personnalités régionales, Luxembourgeoises et Chasseurs Ardennais : de centaines d'anciens Chasseurs Ardennais. La cérémonie est émouvante et grandiose.

Le mémorial est constitué de pierres foncées et polies recouvrant sur toute sa longueur, soit 45 m, le mur latéral du cimetière, au pied duquel les martyrs sont inhumés. Au milieu de ce mur, se dresse la stèle, longue de 9 m. Elle consiste en une colonne blanche surmontée de la croix à laquelle est adossée une Pietà en bronze, de style moderne qui évoque la mère des martyrs et un panneau à gauche et à droite. Le panneau de gauche rappelle les noms des 86 victimes civiles, 51 de Vinkt et 35 d'ailleurs et celui de droite rend hommage aux militaires tombés à Vinkt. Ce panneau est orné de deux médaillons en pierre qui représentent l'un le lion belge et l'autre la hure laurée de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

A gauche, sur le mur portant en lettres gigantesques le millésime « 1940 », figure un haut relief reproduisant la Croix de Guerre avec palme décernée au village martyr de Vinkt. A droite, au milieu du mur, en grandes lettres, on peut lire « slag van vinkt » (Bataille de Vinkt).

A l'extrême droite, est encastré dans le mur, un bas-relief, gravé dans le schiste, qui représente un Chasseur Ardennais montant la garde dans un paysage de Flandre. Il a été offert par la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. A l'extrémité, sur un bloc de pierre de taille, une céramique reproduit le plan de la commune – 1,30 m sur 1,30 m – et une évocation de la bataille.

Léon Vaillant (FIN)

Ouvrage consulté.

Vinkt 1940, Frans Michem, adaptation française Henri Fobe 1977, SPRL Imprimerie – éditeur Mortier, Gand 1977/1982/1

Fêtes

L'année est ponctuée d'une dizaine de fêtes non religieuses qui permettent d'entretenir la mémoire de notre pays. Chacune de ces dates nous rappelle que nous sommes citoyens de la Belgique, de l'Europe et du monde.

Le mois de mai nous rendrons hommage à l'armée belge à Courtrai et Vinkt.

Le mois de juin verra la marche du souvenir qui se déroule du 28 juin au 1er juillet ; différentes commémorations aux monuments sont prévues. Le 11 novembre on commémore au départ le soldat inconnu et les soldats tués au cours de la Première Guerre mondiale. Après la Seconde Guerre mondiale la commémoration s'étend aux soldats morts pendant les deux guerres. Aujourd'hui les victimes et les héros de tous les conflits armés sont également associés à cette cérémonie.

D'exigences communautaires en réforme de l'Etat, l'unité des belges semble de plus en plus menacée. être plus forts en étant unis.

L'emblème de la Belgique est présenté entouré de deux lions hissant un drapeau belge. Les blasons des neuf provinces surmontent le manteau de pourpre doublé d'hermine relevé à l'arrière du sceau, tel un rideau de théâtre. Souhaitons que nos gouvernants deviennent de bons acteurs.

De notre membre Raphaël CLAEYS.

Le Commandant honoraire CLAEYS a collaboré avec le syndicat d'initiative de Braine-le Château et le Musée Royal de l'armée et d'histoire militaire à l'organisation d'une exposition du 16/03 au 17/04/11.

Dans ce cadre, il a fait le 2 avril une conférence en collaboration avec l'Adjudant Major Roger Wavreil sur la force publique et les compagnies de marche du 3 Ch A à la Maison du Bailly à BRAINE-LE-CHATEAU

Du commandant en retraite DEBOUVRY

Le commandant DEBOUVRY, ancien du Bataillon de Chasseurs Ardennais, nous communique les informations suivantes recueillies dans un ouvrage du Général Lucien Champion après lecture de l'article publié dans le No 244 sous la plume de Monsieur Michel Flament. Le commandant DEBOUVRY a bien connu le Lt Louis Fament

15 mars 1945 : Constitution de la 4^e brigade d'infanterie Steenstraete à Soignies, Mons, Peruwelz, Basècles, Tubize, Braine le Comte

3 avril 1945 : Embarquement à Ostende pour l'Irlande Du Nord, QG de la brigade à Banbridge (comté de DOWN)

4 décembre 1945 : Rentrée en Belgique QG à BRUGES

17 décembre 1945 : Mouvement vers l'Allemagne et relève de la 1^{ère} brigade - QG à Oelde

27 juin 1946 : En exécution de la DM « traditions » du 8 mars 1946 les bataillons I, II et IV deviennent respectivement : le 1^{er} bataillon de Grenadiers, le bataillon de Chasseurs Ardennais, le 9^e bataillon de Ligne. Reformé en 1946, le Bataillon de Chasseurs Ardennais prend garnison à Brandt (près d'Aix La Chapelle.

En 1947, il se trouve à Siegburg

En 1951, il se déplace vers Hemer

Amicale 6ème Chasseurs Ardennais

37^e Repas de Corps du 6 ChA au Mess du 4^e Génie à AMAY le vendredi 11 mars 2011

Comme chaque année, le 6 ChA s'efforce de maintenir les traditions.

A l'issue du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale de l'Amicale du 6 ChA, les membres présents, au nombre de 20, ont participé à leur 37^e Repas de Corps Régimentaire. L'absence de notre président le Lt Col. (Hre) Marcel SACRE, souffrant, fondateur et animateur infatigable de notre Amicale, a été unanimement regrettée. Au nom de tous les participants, le Lt Col (Hre) René FABRY, assurant la présidence ad intérim, a été chargé de souhaiter à notre ami Marcel, un prompt rétablissement. Après le toast au Roi, et, comme il est de tradition, un message de fidélité a été transmis au Palais Royal.

De la section de Bouillon

Le dimanche 25 Juillet 1943, Monsieur le Doyen Michel Poncellet se rend à la chapelle St Charles pour y prononcer un sermon au cours de la messe célébrée par le jeune prêtre Albert Bodard qui avait officialisé ses prémices le dimanche précédent.

Dans l'assemblée se dresse Léon Degrelle en uniforme allemand d'officier légionnaire. Il est entré accompagné de deux gardes dont un reste campé à l'entrée, le second se trouvant dans le fond de la chapelle. Un silence de mort non inspiré par la piété, règne dans la nef.

Après le sermon, Monsieur le Doyen Poncellet commence la distribution de la communion. Deux religieuses du home St Charles, deux femmes et Léon Degrelle s'approchent du banc et s'agenouillent pour communier. La distribution commence et, sans un regard, le Doyen passe outre de Léon Degrelle et veut communier la personne suivante. Degrelle, à genoux, puis debout réclame à grand cris la communion ; il franchit les marches du chœur et, se plantant devant le Doyen tenant le ciboire, lui crie : « vous me communierez ou vous ne communierez personne ! Dès maintenant, vous êtes arrêté, veuillez remonter à l'autel ». Sans un mot, le Doyen remonte à l'autel et y dé-

pose le ciboire. Il se dirige ensuite vers la sacristie, suivi de Degrelle et de ses deux gardes. Là, Degrelle l'invective, le traitant de prêtre politicien et de communiste, lui promettant les tranchées en Russie ou les affres de la Gestapo. Dans la chapelle, le père Bodard finit sa messe, alors que le Doyen est emmené à quelques dizaines de mètres de là, dans la cave des parents Degrelle où il recevra un repas. C'est par l'intermédiaire de la Feldgendarmarie qu'il fut libéré dans l'après-midi par les gendarmes de Bouillon, sur ordre de l'autorité militaire allemande établie à Arlon.

Le Doyen n'avait fait qu'obéir aux instructions données par son évêque en juillet 1941 qui interdisait à tout prêtre de donner la communion aux Belges revêtus de l'uniforme allemand.

Le 19 Août 1943, l'évêque de Namur, André Marie Charrue, excommuniait Léon Degrelle en vertu du code de droit canonique. Ce décret fut lu en chaire dans la cathédrale de Namur et dans l'église paroissiale de Bouillon, le dimanche 22 Août.

Cet épisode presque « clochemerlesque » se passait pratiquement un an avant celui du « juillet tragique 1944 » que nous avons déjà relaté dans ces Pages.

Comme nous étions en temps de guerre, tout individu se sentant en danger de mort pouvait demander à un prêtre de lever l'excommunication. Léon Degrelle profita de cette aubaine lors d'un combat en Russie en faisant lever le blâme par l'aumônier de son régiment

Le 6 ChA en nocturne.....

Mercredi 16 février à 23 H 15, et oui... la soirée est déjà entamée, ce sont 19 courageux qui participaient à la visite de la « Thomas Nationwide Transport » mieux connue sous l'abréviation de TNT. Société de transport de fret installée à BIERSET.

Nous sommes accueillis par notre guide, qui, dans un premier temps nous expliquera par le biais d'une vidéo, l'origine de cette société, son fonctionnement, son capital, ses faits et ses chiffres...

Ensuite, aussi strict en sécurité que dans un aéroport, dans un lieu sécurisé, nous laisserons nos sacs, GSM, monnaie... tout ce qui pourrait faire sonner le portique du contrôle. Ce n'était pas le moment !

Là, un minibus attend et nous amène sur la piste (pas de piéton dans cet imbroglio) observer les avions, du plus petit au plus gros : le Boeing B747... énorme !

C'est une multitude d'hommes qui chargent et déchargent, soit par le ventre soit par le nez de l'avion, des centaines de colis et de marchandises transportés dans des conteneurs qui seront ensuite acheminés vers les hangars de tri.

Après cette balade, c'est à pied (pantalon, pas de hauts talons pour ces dames) et munis d'un casque écouteur avec les explications nécessaires, que nous parcourons les immenses hangars où caracolent les tapis roulants (certains longs de 8 Kms) acheminant + de 400 tonnes de fret.

Pour information, en 2010, ce sont 1237 chevaux, 2758 tonnes de poissons et 983 tonnes de homards qui ont transité à Bierset.

Nous assistons au travail de nuit (magistralement orchestré) de cette fourmilière humaine, dont l'activité se déroule uniquement entre de 22 heures à 4 heures.

Pour clôturer cette visite, nous dégusterons une collation au 3^e étage, avec vue panoramique sur la piste. Ce n'était pas le moins intéressant car de cette salle, nous assistons à un ballet incessant de quelques 40 monstres d'acier qui arrivent ou repartent de Liège Airport, siège TNT Airways vers de lointaines destinations.

C'est vers 1 heure 30 que nous nous séparons...

Notre voyage sera certes plus court, vers notre lit sûrement. Ravis et très intéressés par cette visite certains l'ont peut-être continuée dans leurs rêves.

Alfred LEJEUNE, notre carrier

Chasseur Ardennais depuis toujours, Alfred après avoir exercé beaucoup de métiers, dont pié-gueur de rats musqués (pour la Région Wallonne), est toujours resté un carrier.

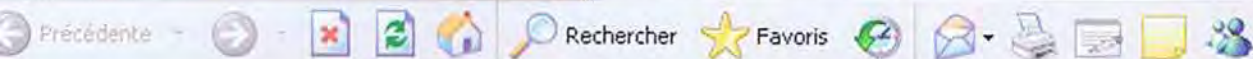
Il vient d'inaugurer son musée à FONTENOILLE (FLORENVILLE) qui compte des roches, des minéraux, des fossiles, etc... mais aussi plus de 500 outils du carrier, afin d'extraire, couper et façonner, battre de la pierre de la région.

Dans le musée d'Alfred vous trouverez plus de quarante masses pesant de 200 grammes à 20 kilos. On remarque que le manche des masses ont un tout petit diamètre, car cela aide à la flexibilité. On trouve aussi de « pointerolles », des « chasses » des « rabots à pierres », des « gradines », des scies à pierres, une civière pour transporter une pierre à deux hommes.

Mais où Alfred trouve-t-il tout ces outils? En fait il a des « rabatteurs » venant de toute la Wallonie qui lui achètent ou fournissent ces outils.

Pour terminer, Alfred nous affirme: « Dans ma carrière, je m'amuse » et il est âgé de 77 ans.

Si vous voulez visiter le musée d'Alfred, téléphonez-lui 48 heures à l'avance au numéro: 061/311779. (Max 10 personnes)



Quelques nouvelles de votre site internet, celui de la Fraternelle.

Ce site est né au printemps de 1998, dès que le Président de l'époque autorisa l'achat d'un « modem ». Depuis treize ans et quelques mois, il occupe un volume de plus en plus grand et il a été visité plus de 280.000 fois. Encore le compteur ne démarra-t-il qu'après 2001. Je me souviens avec émotion du 10.000e visiteur : une jolie petite dame de Journal, près de Champion, qui faisait la MESA, horresco referens, avec le 1er Lanciers.

Jusqu'il y a peu de temps, il était hébergé : partie chez Belgacom/Skynet, partie chez « ifrance », chacun ayant ses inconvénients ; espace réduit chez Skynet (trente mégabytes maximum) et menace constante de virus chez ifrance (« bing bing, page bloquée pour danger de cheval de Troie »).

Après prospection et partant de judicieux conseils reçus entre autres du LtCol Hre F. Debroux, du 1CIC V. Bordignon, et de mon neveu Gérard, nous nous sommes adressés à « one.com », où nous disposons aujourd'hui de trente gigabytes, soit mille fois plus ! Et cela pour moins de deux euros par mois, et huit euros par an pour la location du nom www.fraternellechasseursardennais.be qui remplace le users.skynet.be/frat.royale.cha nettement plus difficile à mémoriser.

Le déménagement de toutes nos pages et de leurs nombreux appendices nous a coûté quelques soirées... mais ce sera bientôt fini et vous

n'aurez plus le « under construction » si contrariant quand on s'attend à une page bien fouillée.

N'hésitez donc plus à envoyer des photos, beaucoup de photos, bien définies, valables pour tous (pas dix photos de vous-même au même endroit !) et avec légendes.

La page « Pertes » est en cours de refonte totale. Mon ami Frans, qui possède la plus grande collection privée sur les Chasseurs Ardennais, visite régulièrement les archives à Evere et repasse tous les noms de ce que nous avons acquis jusqu'à ce jour, à savoir : le mémorial du GenMaj Lucien Champion, annexé à sa « Guerre du sanglier » auquel nous avons ajouté de nombreux noms reçus de partout, portant nos héros de la Guerre à plus de 750.

Certains noms vont disparaître – quand il apparaît qu'ils sont morts bien après le conflit, et d'autres vont s'ajouter – que personne n'avait revendiqués et qui sont des Chasseurs Ardennais morts lors du conflit !

Ajoutons enfin que les anciens du 6ChA sont en train de préparer une belle page internet qui sera accessible, soit directement par un URL propre, soit via un lien dans la section de Huy et 6ChA de notre site. Et si le cœur vous en dit, vous êtes le bienvenu de la même façon.

Que savons-nous des visiteurs ?

En cela, nous avons deux outils

un compteur indépendant, que vous voyez au pied de la page d'accueil ; il ne compte que ceux qui entrent par cette page

le service « Google Analytics » auquel nous sommes abonnés gratuitement.

Vous savez que Google est plus indiscret qu'un valet ! Voici les choses les plus innocentes qu'il me révèle sur vous tous.

Google nous donne aussi des dizaines d'autres informations.

Il faut pour les avoir être abonné et montrer patte blanche (mot de passe...)

Croquis 1 : la carte de Belgique et l'origine des serveurs des visiteurs ; vous notez que ces serveurs sont plus densément répartis en Flandre.



Croquis 2 : le pays après la Belgique qui nous regarde le plus : la France

Croquis 3 : le graphique du dernier mois des visites ; remarquez le pic le lendemain de la passation du Bataillon ChA



Operating System	Visits	Users
1. Windows	3,280	1,380
2. Macintosh	204	104
3. iPhone	38	18
4. Linux	37	18
5. iPad	10	10
6. Android	4	4
7. (not set)	0	0
8. PlayStation 3	0	0
9. SymbianOS	0	0
10. iPad	0	0

Croquis 4 : vos interfaces PC/ opérateurs. Wi dows est le tout grand champion

Croquis 5 : vos logiciels d'exploitation d'internet.

Statut	Valeur	% total
Internet Explorer	2,230	68,27%
Firefox	741	22,73%
Safari	361	11,04%
Chrome	20	0,62%
Opera	10	0,31%

Internet Explorer est vainqueur !



La photo : Ci-contre, une photo reçue de Jean-Luc Pauly, qui date de 1965. On y reconnaît entre autres l'Adjt Goffin et le Cpl Hilgers



ADRESSES UTILES :

PORTE-DRAPEAU NATIONAL

André Morhaye
Rue des Mugnets, 36
4020 LIEGE
Tél : 04 3424913
mail : a.morhaye@skynet.be

LE RÉGIMENT

Officier SI,
Camp Roi Albert - 6900
Marche-en-Famenne
Tél. 084 24 61 01

LE MUSÉE DE MARCHÉ

Regt de Ch A
Camp Roi Albert - 6900
Marche-en-Famenne
Tél/Fax : 084 24 60 82
E-mail :
museedeschasseursardennais@
gmail.com

- Lt Col Hre B. Goffinet
Tél : 084 31 35 82

- Adjt J. Gaand
Privé : 02 428 47 77
GSM 0475 92 77 11

- Cpl Chef J-M Wallon
Bureau 084 24 61 39
privé : 081 73 47 04

CCP : 000-3251256-10

LA SALLE CHA AU FORT DE HUY :

voir section de Huy

LA MESA

Cellule Mesa
7e Bde Mec
Camp Roi Albert
Tél : 084 24 60 17
e-mail : srt.Mesa@scarlet.be

LES DIRIGEANTS DES SECTIONS RÉGIONALES

ARLON-ATTERT	CCP: 001-5620661-72	CINEY - ROCHEFORT GEDINNE	Banque N° 000-0762137-08
Président : Lt Col Hre Guy Schandeler - 063 22 27 34 Heckbous, rue de la Rausch 18, 6700 Arlon Secrétaire : Michel Schandeler - 063 22 46 49 - rue Michel Hamélius 23, 6700 Arlon mail : michel-schandeler@swing.be Trésorier : Jacques Léonard - 063 22 07 64 - rue de Viville 23, 6700 Arlon		Président-Secrétaire : Maurice Tremblay - 084 22 33 35 rue St Gobert, 9 - 6900 Hargimont - Marche Trésorier : Monsieur Eddy GREGOIRE - Rue de Fontinelle, 13 - 6833 UCIMONT Tél. 061 61 38 47	
ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY	Banque: 267 - 0027317 - 79	HUY-6 CHA	IBAN BE 48068249241527
Président : Président : WISELER Féliçien - 063 22 25 21 - Rue de Meix-le-Tige, 25 6700 UDANGE - mail: fel.wiseler@hotmail.com Secrétaire : Patrick Hotton - 063 38 99 78 - Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange Trésorier : Pierre Vandeninden - 063 38 94 92 - Rue des Gâteaux 14, 6791 Athus		Président : Louis Mélon - 085 23 27 13 - rue du Beau Site, 6 - 4500 Huy - e-mail : humelox@gmail.com Secrétaire : Roger Vancauterem - 085 23 04 51 - rue des Jardins, 5 - 4530 Villers-le-Bouillet Trésorier : Firmin Bauche - 085 31 68 57 GSM : 0473 93 77 80 Rue des Jardins, 4 - 4530 Villers-le-Bouillet / e-mail : firmin@bauche.be	
BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE	CCP: 000-0240928-77	LIEGE - VERVIERS	CCP: 000-0900416-62
Président : Félix Debarsy - 061 21 19 85 Granviviér, 1243/A, 6686 Flamiérge-Bertogne Secrétaire : Guillaume Roger Tél : 061 68 84 95 Amberloup, 11 - 6681 Lavacherie - mail : rg434677@scarlet.be Trésorière : Mme Lahy Emilia - 061 21 29 52 Rue de Neufchâteau 73 1A, 6600 Bastogne		Président : Monsieur Jean HENROTIN - Rue des Mineurs, 3 bte 21 - 4040 HERSTAL - Tél. 0497 81 77 64 Secrétaire-Trésorier : Jean Octave - 067 22 10 73 - Rue des saules, 82 - 4800 Verviers-Poileur	
BERTRIX - PALISEUL	CCP: 000-0380547-16	MARCHE-EN-FAMENNE ET ICHA	AXA: 751-2043493-34
Président: Jules Thillen - 061 41 11 14 - Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix Secrétaire: Noël Gérard - rue de Menuchamps 18, 6856 Fays les Veneurs Trésorier: Pierre Dion - 061 41 13 99 - Rue des Combattants 2, 6880 Bertrix		Président : Albert Collard - 04 250 48 15 - mail : albert.collard@teledisnet.be rue de la Dime, 50 - 4347 Fexhe-le-Haut-Clocher Secrétaire-Trésorier : Danielle Leuris - 0477 75 14 76	
BOUILLON	CCP: 000-0512180-20	NAMUR	CCP: 000-0364057-16
Président-Secrétaire : Roger Thomez - 061 46 69 13 - rue des Carrières 16, 6830 Les Hayons - mail : roger.thomez@gmail.com Trésorier : Pierre Bourgeois - 061 46 75 26 - rue de la Semois 43, 6830 Les Hayons mail : pierre.bourgeois@leshayons.com		Président : Cdt Res Michel Gilbert - 081 22 51 16 - mail : mi.gilbert@skynet.be Rue Fort Saint Antoine, 14 - à 5000 Namur Secrétaire : Bernard Neufort - 0495 78 98 17 - mail : bajaneufort@yahoo.fr Rue Bois Esneux, 102 - 5021 Boninne Trésorier : Joseph Mahieux - 083 65 53 74 - Bois communal, 1A - 5330 Mallien	
BRABANT	CCP: 000-0352242-35	NEUFCHATEAU - LIBRAMONT-CHEVIGNY - LEGLISE	Banque : 001-5483082-39wvlfxc
Président a.i. et Secrétaire : Adjt-Maj (R) Alain Defraene - 0475 81 44 24 Bergstraat, 30 - 3078 Meerbeek Mail : sprl.sgb.bvba@base.be Trésorière : Mlle Claire Renson - 02 465 42 46 - Av du Condor, 8 Bte 13, 1080 Bruxelles		Président : Raymond Lagarmitte - 063 43 31 79 Rue Notre-Dame, 61 - 6860 Les Fosses Légise Secrétaire-Trésorier : PELTIER Ernest - Rue Freux Menil, 64 - 6800 LIBRAMONT e-mail : fb402164@skynet.be	
EREZEE - MANHAY	CBC BE 76732022692795	SAINT-HUBERT	CCP: 000-0800173-20
Président : André Sevrin - 086 47 73 55 - Rue de Dochamps 14, 6997 Amonines Secrétaire : Laurent Halleux - 086 47 78 64 - mail : laurent.halleux@skynet.be Rue Général Borion 32, 6997 Erezée Trésorier : Yves Bodson - 086 45 54 99 - rue du Trésor 5, 6960 Manhay-Freyneux		Président : Robert Mignon - 061 61 22 57 - Av. Paul Poncelet, 100 - 6870 Saint-Hubert. Secrétaire-Trésorier : Serge Toussaint - 061 61 38 87 - Clos des Sorbiers, 62 - 6870 Saint-Hubert - mail : mt.dupuis@skynet.be	
ETALLE - HABAY - TINTIGNY	CCP: 000-0823962-44	VIELSALM ET 3CHA	Compte : 732-0125021-39
Président : Jean-Marie Pairoux - 063 41 14 23 (Bureau 063 23 18 11) - rue des Sports 21, 6724 Marbehan - mail : jean-marie.pairoux@idelux.be Secrétaire : Daniel Habran - 063 41 21 50 - Rue du Hibé 5, 6724 Marbehan Trésorier : Jean-Pol Magerotte - 063 41 14 00 - rue des Sports 7, 6724 Marbehan		Président : Lucien Paquay - 080 21 68 32 - Neuville haut, 32 - 6690 Vielsalm Secrétaire : Adjt Gilson - Tél/Fax 080 21 53 03 - mail : fb568962@skynet.be Neuville Haut, 44 - 6690 Vielsalm Trésorier : André Lochet - 080 22 12 29 - Langlire, 37 - 6674 Montleban	
FLORENVILLE	CCP: 363-0365744-94	VIRTON	CCP: 0 00-0729100-48
Président : Roulant Claude - 061 32 07 80 - Bellevue, 24 6810 Chiny Secrétaire - Trésorier : Roland Bouillon - 061 31 55 06 - Rue Nicolai, 16 - 6820 Florenville		Président : François Richard - Petite Rue, 174 - 6769 Gérouville - Tél. 063 57 16 38 Secrétaire : Max Baudelot - Rue d'Harmoncourt, 73 - 6762 Saint-Mard e-mail : meteo_gaume@hotmail.com	
HAINAUT	CCP: 000 - 0348650 - 32	SECTION REGIMENTAIRE	Banque: 068-0527580-17 - IBAN : BE61 0680 6275 8017 - BIC : GKCC BEBB
Président : Claude De Greef - rue de l'Etang, 282 - 6042 Lodelinsart Tél/Fax 071 41 30 40 Secrétaire : Henri DUPUIS - rue du Moulin, 33 - 6280 GERPINNES GSM : 0495 38 51 56 Trésorier : Mme Janine Ypersiel - Chemin d'Yves Gomezée, 32 - 5600 JAMIOLLE Tél 071 41 30 40 - E-mail : janine.ypersiel@skynet.be		Président : Col BEM Jean Paul Chaudron - 083 65 61 83 - mail : jp.chaudron@skynet.be Rue de Wavremont, 5 - 5330 Assesse Secrétaire : Adjt Chef André Dehaen - 084 21 35 27 - Bu : 084 24 65 28 Rue des Alliés, 28 - 6953 Forrières Trésorier : Cdt e.r. A. Beudels - Rue Inzefin, 34 - 6990 Hampteau	
CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS	Banque : 240-7280297-63		
Président : Baudouin Keutens - 087 22 82 78 - Rue de Liège, 25/14 - 4800 Verviers Secrétaire : René Degeyo - 084 32 18 47 - rue des Bouleaux, 8 - 6900 Marche-en-Famenne Trésorier : Ken Odeurs, Molenstraat 79 A bis, 2830 Biaasveld-Willebroek			

ENVOYER :
DISQUETTES, CD ET
PHOTOS
Joseph Sizaïre
Av. Albertijn, 3

1200 Bruxelles
DOCUMENTS À
DACTYLOGRAPHIER
Joseph Poncelet

rue du Sablon, 119 B
Bte 2 - 6600 Bastogne
E-MAIL
joseph.sizaïre@telenet.be

NOS DECORES EN 2010 - PROMOTION - Congrès 2011

MEDAILLES D'OR

Section de Arlon – Attert	Section du Hainaut	Section Régimentaire
SCHMICKRATH Jacques	HANART François	Aumônier DE COSTER Wilfried
Section de Huy – 6 Ch A	Section de Saint-Hubert	Cdt AMEEUW Didier
VANCAUTEREN Roger	TOUSSAINT Serge	1 Cpl Chef DUCENE Daniel
Section de Neufchâteau – Libramont – Léglise		Adjt major e.r. PELTIER Ernest
LAGARMITTE Raymond		1 Cpl Chef TILMANT Remy

MEDAILLES D'ARGENT

Section de Arlon – Attert	Section de Ciney – Rochefort – Gedinne	Section de Huy – 6 Ch A
LOUTSCH Léon	CELLIER Gaston	ORBAN Marcel
POMES Jean		
Section de Liège – Verviers	Section de Vielsalm – 3 Ch A	Section Régimentaire
DELCROIX José	CLAEYS Raf	Adjt e.r. BODARD Philippe
DEROCHETTE Pol	LAMBERT Joseph	1 Cpl Chef BORDIGNON V.
RODBERG Frans	LAMY François	1 Cpl Chef HELLAS Roland
	QUINET Claude	LEUNENS Pierre
Section de Virton	BRODDELEZ Philippe	

MEDAILLES DE BRONZE

Section de Arlon – Attert	Section de Erezée	Section de Florenville
DE STORDEUR Antoine	GENGOUX Joseph	LT Colonel e.r. ROULAND Claude
WISELER Félicien	HANCQ Gaston	
Section de Liège – Verviers	Section du Hainaut	Section de Ciney – Rochefort – Gedinne
GODINACHE Francis	BLAIMONT Bernard	STRUVAY Albert
HENROTIN Jean	DELSANNE Jean-Pierre	
JACQUEMIN Pierre	PARIS Roland	
WINANDY Joseph		
Section de Huy – 6 Ch A	Section de Saint-Hubert	Section de Virton
GUISSE Marie-Claire	DETAILLE Jean	RICHARD François
Section de Vielsalm – 3 Ch A	Section de Bastogne – Martelange – Vaux/Sûre	Section Régimentaire
ADLER Paul	GATEZ Jules	Major e.r. JAUMIN Christian
M. l'Abbé BALTHAZARD Gustave	PICARD Aimé	1 Cpl Chef MARTIN Dominique
CAPELLE Gentil	REMY Albin	Cpl THEOCLISTE David
COLOUBOFF Alexis	REMY André	Cpl Chef e.r. VAN DERSCHUEREN Pierre
HALLIN Roger	REYTER Albert	
HENRY Jean		
Cdt e.r. RAYMOND Claude		
Adjt e.r. WAVREIL Roger		

Chaleureuses félicitations à toutes et à tous pour leur engagement dans la Fraternelle.

